

**Drame du stade du 5 Juillet : Quatre responsables écroués**

P-16

**Pluies torrentielles dans plusieurs wilayas**

P-05

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Dimanche 28 septembre 2025//N° 1170// PRIX 20DA

**Loi électorale, pouvoir d'achat, numérisation...**

**Des vies sauvées, mais cinq victimes à déplorer**



## Le président Tebboune

PP : 2 et 3

# aborde les grands dossiers



**L**ors de son entrevue périodique avec la presse nationale, le président Abdelmadjid Tebboune a abordé les grands dossiers du moment : revalorisation des salaires, numérisation, révision de la loi électorale, diplomatie active en faveur de la Palestine et appel à une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans cet entretien, le chef de l'État a allié engagements sociaux, fermeté politique et vision stratégique.

**Conseil des droits de l'homme :**

**Des ONG dénoncent l'exploitation illégale et les violations au Sahara occidental**

P-04

**Aouchiche sans détour :** P-05



**« Le consensus n'est plus un choix, mais une nécessité »**

**Start-up, fintech et e-services...**

**L'Algérie en marche vers la société numérique**

**L**a transformation numérique n'est plus un simple projet technologique, elle devient un moteur stratégique de développement économique et social. À travers start-up, fintech et digitalisation des services publics, le pays s'affirme comme un acteur clé de la révolution numérique en Afrique, capable de créer de l'emploi, d'innover et de renforcer sa position régionale et internationale.

P-04



**Le président Tebboune met en garde sans équivoque :**

# « Quiconque achète les consciences en paiera le prix »

**L**ors de son entrevue périodique avec les médias, diffusée vendredi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné la nécessité de réviser certaines dispositions techniques de la loi électorale, tout en réaffirmant son refus catégorique de toute influence de l'argent sur la vie politique.



**L**a nécessité de révision de certaines dispositions de la loi électorale a fait l'objet d'une mise en relief par le président de la République, lors de son entrevue périodique avec les médias, diffusée vendredi sur les chaînes de télévision et de radio nationales. Ce dernier a d'ailleurs précisé que le travail bat le plein pour la « révision de la loi électorale actuelle, dans certaines de ses dispositions techniques, sans toucher à ses clauses fondamentales qui répriment et sanctionnent la fraude ainsi que l'achat des consciences et des voix ». Et de marteler à l'occasion : « Je n'ai jamais accepté que l'argent dirige les institutions. Je ne l'ai pas accepté en 2017, je ne l'accepte pas aujourd'hui et je ne l'accepterai pas à l'avenir. Quiconque s'adonne à l'achat des consciences en paiera le prix ». Avant d'ajouter que cela permettra d'offrir aux jeunes la possibilité d'accès à des sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN). Etayant ses déclarations, le Président a annoncé que des propositions seront soumises dans les prochains jours, portant sur des réajustements des missions confiées à l'ANIE, afin qu'elle puisse se consacrer pleinement à sa

mission principale. Il s'agit de garantir la transparence et la régularité du processus électoral, selon le président, qui a tenu à préciser que la préparation matérielle des élections sera chapeautée par le ministère de l'Intérieur. Rassurant sur les délais des prochaines législatives et locales, le président de la République a souligné qu'elles "seront organisées dans les délais prévus, soit après expiration du mandat des Assemblées populaires nationales et locales élues". Pour cela, il a tenu à rappeler dans ce sillage les principales missions qui incombent à l'Assemblée populaire nationale (APN), en déclarant : "L'APN est habilitée à proposer différentes lois, qui ne vont pas à l'encontre de la souveraineté nationale et ne sont pas contraires aux principes de la République. Quant aux démonstrations de force, le peuple en est fatigué." Enfin le chef de l'État n'a pas manqué à l'occasion de passer en revue les démarches entreprises dans le cadre de la révision du découpage administratif, particulièrement la classification des communes, en faisant part "d'un problème qui se pose depuis 1967" et en ajoutant que "tous ces points ont été évoqués mais n'ont pas encore été tranchés".

Kader M.

**Le chef de l'État aux partis :  
« Les portes des médias vous  
sont ouvertes, sans insultes ni  
diffamation »**

**L**e lancement du dialogue national demeure tributaire de la modalité de son organisation, dans le but de permettre à tout un chacun de s'exprimer, en vue d'édifier une République forte, démocratique et sans désordre", avait clairement précisé le président de la République à une question sur sa précédente annonce ayant trait au lancement d'un dialogue national inclusif à la fin de l'année en cours et au début de l'année 2026. Ce dernier s'est exprimé, faut-il le rappeler, lors de son entrevue périodique, diffusée vendredi 26 septembre 2025 sur les chaînes de télévision et de radio nationales. Expliquant l'impact et les conditions sur lesquelles repose le dialogue escompté, le président de la République dira : "La consolidation de l'Algérie sur les plans sécuritaire et économique constitue le

cœur même de l'action de l'État, alors que la gestion des affaires politiques internes est intimement liée au débat des idées proposées". Et d'ajouter que la gestion en question, à travers le dialogue attendu, pourrait "aboutir à d'autres projets politiques et c'est autour de cela que s'articulent les discussions". Tout en relevant que cette approche existe bel et bien dans l'ensemble des pays et pas seulement en Algérie, le président de la République a souligné que : "Alors qu'une gestion directe est privilégiée par certains, d'autres souhaitent une évolution vers un système parlementaire ou le renforcement du système présidentiel, tandis que d'autres encore appellent à la création d'une instance consultative en dehors de la volonté populaire du Parlement." Précisant l'impact, voire l'importance du dialogue, et évoquant, à l'occasion, des expériences antérieures menées par l'Algérie en la matière, le chef de l'État affirma : "Ce sont là des opinions auxquelles je ne suis pas opposé, à condition qu'elles soient discutées dans le cadre d'un dialogue institutionnel ou populaire." S'agissant de la participation des partis politiques au dialogue national et de son impact et de l'aisance attendus avec un plus grand nombre de

participants, Abdelmadjid Tebboune indiqua : "Il faut d'abord évoquer la loi sur les partis, qui permettra de définir leurs obligations", avant d'ajouter : "L'objectif primordial demeure la connaissance de l'avis de la majorité". Cependant, le président de la République n'a pas manqué d'exprimer ses regrets à l'occasion quant au retard enregistré dans l'examen de la loi sur les partis au niveau du Parlement, tout en rappelant que le texte "n'a été discuté que par deux ou trois partis seulement". Tout en évoquant les audiences qu'il a réservées aux responsables de plusieurs formations politiques, le président de la République a souligné que "les formations politiques demeurent une composante essentielle de tout État démocratique et que le dialogue est primordial entre l'État et ces formations politiques, et doit être plus constructif." S'agissant de la liberté d'expression des partis politiques dans l'espace médiatique, réclamée par certaines formations, le président de la République n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour marteler : "Les portes leur sont ouvertes, sans qu'aucune partie ne s'impose sur l'autre, à condition de s'en tenir au respect mutuel, loin de toute forme d'insulte ou de diffamation."

K.M.

**Réforme du Conseil de sécurité**

## « Le droit international ne peut plus être confisqué par la loi du plus fort »

**E**n juin 2023, l'Algérie a été élue par l'Assemblée générale de l'ONU comme membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2024-2025. Elle a obtenu 184 voix sur les 193 États de l'organisation et a entamé son mandat le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Lors de son entretien périodique avec les représentants de la presse nationale, le président de la République a souligné que l'élection de l'Algérie au Conseil de sécurité pour la quatrième fois constituait un élément qui renforce sur la scène internationale. En effet, les pays arabes et africains qui sont élus plus de 3

fois comme membres non permanents au Conseil de sécurité de l'ONU se comptent sur les doigts d'une seule main. Abordant un sujet qu'il a déjà évoqué à plusieurs reprises, à savoir la réforme approfondie du système des Nations unies et du Conseil de sécurité, ainsi que l'usage du droit de veto, le président Tebboune a réitéré son appel en faveur d'une réforme du système onusien, demandant notamment l'attribution d'au moins dix sièges au Conseil de sécurité à l'Afrique, dont trois permanents. En effet, le fait que la majorité écrasante de l'ONU soit favorable à l'adhésion de la Palestine aux Nations unies, mais que cette

majorité ne puisse rien faire face à un seul membre permanent de l'ONU, montre à quel point le système actuel est fragile et nécessite une réforme en profondeur pour mettre fin à un système dans lequel le droit international est vampirisé par la loi du plus fort. Enfin, en réponse à une question sur la possibilité pour l'Algérie d'obtenir un siège permanent au Conseil de sécurité à l'avenir, le président Tebboune a estimé que cela n'était « pas impossible », tant pour l'Algérie que pour d'autres pays africains tels que le Nigeria, l'Afrique du Sud ou l'Égypte.

H.H.

**Pour une paix durable  
au Moyen-Orient  
« Un État palestinien,  
seule voie vers la  
stabilité régionale »**

**L**ors de sa rencontre périodique avec les représentants des médias nationaux, le président de la République est également revenu sur la question palestinienne. Il a évoqué à cette occasion les victoires et les avancées enregistrées par la diplomatie algérienne depuis que l'Algérie a pris ses fonctions au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment en faveur de la cause palestinienne. « Le combat mené par l'Algérie depuis le début en faveur de la cause palestinienne repose sur la création d'un État palestinien. J'ai personnellement déclaré devant les Nations unies, lors de nombreuses rencontres internationales et au cours de mes visites officielles, qu'il n'y a pas d'autre solution à cette question que la création d'un État palestinien sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Al-Qods pour capitale », a-t-il déclaré, soulignant qu'il n'y a pas de place pour les illusions d'un « Grand Israël ». Il a rappelé dans ce cadre que le sommet arabe qui s'est tenu en Algérie en 2022 avait pour objectif de « réorganiser les rangs des Palestiniens afin de créer une organisation palestinienne forte et légitime, seule représentante du peuple palestinien ». « Nous avons ensuite porté la cause palestinienne devant l'Assemblée générale des Nations unies, où 143 pays ont voté l'année dernière en faveur de la Palestine en tant qu'État à part entière et membre à part entière des Nations unies », a ajouté le président de la République. Au vu des récents développements intervenus sur la scène internationale en faveur de la question palestinienne, avec la reconnaissance de l'État palestinien par plusieurs nouveaux pays, dont des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, l'espoir est grand de voir le conflit israélo-palestinien, qui dure depuis plusieurs décennies, déboucher sur une solution qui ramènera une paix durable au Moyen-Orient.

Hakim H.

**Le président  
Tebboune, des  
vacances en toute  
simplicité en Algérie**

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué, vendredi, lors de sa rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale, qu'il avait passé ses vacances annuelles en Algérie, entouré de son épouse, de ses enfants et de ses petits-enfants, pour une durée n'excédant pas 18 jours. Interpellé par un journaliste sur le lieu de ses congés d'été, le chef de l'État a répondu avec le sourire qu'il n'avait pas quitté le pays et qu'il avait séjourné dans l'une des résidences de l'État. Il a souligné que ce choix traduisait son attachement profond à l'Algérie ainsi que son désir de partager des moments simples et ordinaires en famille, loin de toute formalité protocolaire.

Y. S.

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :  
**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Salaires, bourses et allocation chômage

# Le président Tebboune annonce de nouvelles hausses en 2026

**L**e président Abdelmadjid Tebboune a annoncé de nouvelles revalorisations en 2026 au profit des salariés, étudiants et chômeurs, avec une possible extension aux retraités selon les capacités financières du pays. Ces hausses, inscrites dans une feuille de route sociale amorcée en 2023, visent à doubler les salaires d'ici à 2027 et à consolider le pouvoir d'achat des citoyens dans le cadre d'une stratégie de relance économique.



■ Par Merouane Korso

Bonne nouvelle pour les salariés, les étudiants et les chômeurs ! Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a annoncé vendredi soir des hausses pour ces trois catégories sociales en 2026, ainsi que pour les retraités si les conditions financières du pays le permettent. Dans un entretien devenu traditionnel avec la presse, le président de la République a expliqué que de nouvelles augmentations des salaires, de l'allocation chômage et des bourses des étudiants seront appliquées à partir de 2026 et pourraient aussi toucher les pensions de retraite, en fonction des moyens de l'État. M. Tebboune, en abordant le volet relatif au renforcement des acquis sociaux, a affirmé qu'il « demeure attaché aux

engagements qu'il a pris envers le peuple algérien ». Il s'explique : la distinction entre promesses et engagements est claire. Mes engagements sont consignés par écrit et seront appliqués. » En fait, le président de la République a rappelé que « j'avais pris l'engagement de procéder, à partir de 2026, à une révision des augmentations des salaires ainsi que de la bourse des étudiants et de l'allocation chômage, des revalorisations qui pourraient également inclure les pensions de retraite, en fonction des moyens de l'État. » « L'objectif de toutes ces mesures est d'améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens, une amélioration que les Algériens perçoivent déjà », a relevé le président, selon lequel « ces hausses s'inscrivent dans le cadre du travail quotidien mené avec le Premier ministre et les membres du Gouvernement ». Les hausses annoncées donc par le président Abdelmadjid

Tebboune font en fait partie d'un package mis en place en 2023 lorsqu'il avait annoncé une hausse salariale avec un taux de 47 % à l'horizon 2024, là également pour améliorer le niveau de vie des Algériens. Cette hausse progressive, annoncée en 2023, faisait partie d'une démarche plus large de consolidation des acquis sociaux et de lutte contre l'inflation. Le taux de 47 % devait être atteint sur plusieurs années, avec des augmentations progressives en 2023 et 2024, avant une annonce de hausse de 53 % supplémentaires d'ici à 2026-2027. C'est ainsi que le 30 mars 2024, M. Tebboune annonce une hausse prochaine de 53 % sur les salaires d'ici à 2026-2027. « On va essayer d'arriver à 2026-2027, avec ce qui reste pour doubler les salaires. C'est-à-dire, on est à 47 %, nous ajouterons les 53 % restants, et fin 2025, début premier trimestre 2026, le PIB va dépasser les 400 milliards de dollars, le taux de croissance, on va le maintenir », avait-il dit. En fait, la revalorisation des salaires fait partie intégrante de la politique sociale de l'État puisqu'en quatre ans, c'est-à-dire entre 2020 et 2024, les Algériens ont perçu quatre augmentations successives des salaires et des retraites, soit des hausses qui ont touché plus de 2,8 millions de fonctionnaires et de retraités. Mieux, cette politique a enregistré une revalorisation annuelle des pensions de retraite, avec une enveloppe globale de 1 100 milliards de dinars consacrée à cette catégorie sociale. Débloquée en mai 2024, la dernière revalorisation des pensions a permis d'atteindre une hausse de 48 %, procurant une bouffée d'oxygène à une catégorie sociale vulnérable d'Algériens face à la hausse des prix des produits de première nécessité. Parallèlement, l'allocation chômage a été revue à la hausse, passant de 13 000 à 15 000 DA, tandis que l'exonération de l'IRG pour les bas salaires a été maintenue, allégeant la pression fiscale sur les travailleurs les moins rémunérés. Et c'est à ce moment-là que le président Tebboune avait annoncé une feuille de route ambitieuse visant à doubler les salaires, d'ici à 2027. Une 1<sup>ère</sup> tranche, faut-il le rappeler, de 47 % d'augmentation a été déjà appliquée en 2024, et le chef de l'État s'est engagé à porter cette progression à 100 % en injectant les 53 % restants dans les deux prochaines années. Cette démarche s'inscrit dans une perspective de relance économique, avec l'objectif affiché de hisser le PIB national à 400 milliards de dollars à l'horizon 2027, tout en réduisant la dépendance aux importations et en stimulant la production locale.

## « L'unité nationale, rempart contre les traîtres »

« L'Algérie est sur la bonne voie, et c'est précisément pour cette raison qu'elle est aujourd'hui la cible de certaines parties qui redoutent l'autonomie qu'elle a acquise ainsi que la reprise de ses rôles centraux aux plans régional et international », a déclaré le président de la République. Il a, dans ce sens, mis en garde contre « les voix qui cherchent à répandre des rumeurs et à semer le doute parmi les citoyens ». Poursuivant, il a appelé les Algériens à « renforcer leur solidarité et leur mobilisation face aux parties qui souhaitent nuire au pays », en insistant particulièrement sur « les tentatives de sabotage venant de l'extérieur prouvent que nous avançons dans la bonne direction, et cela ne doit pas nous inquiéter. En revanche, le sabotage de l'intérieur est le plus dangereux. C'est contre ce traître de l'intérieur que nous devons nous protéger », a-t-il affirmé, tout en rappelant que la liberté d'expression est garantie en Algérie. « Vous êtes libres de vous exprimer, mais sans insultes ni diffamation », a-t-il précisé. Le président Tebboune a, par ailleurs, mis en avant les résultats « positifs » obtenus par l'Algérie « à différents niveaux », notamment sur le plan social, où « un tiers de la population bénéficie de la gratuité de l'enseignement, tandis que l'État prend en charge les chômeurs à travers une allocation dédiée ».

Y.S.

## Processus de numérisation :

### Abdelmadjid Tebboune impose une deadline

« Soit le processus de numérisation nationale est achevé d'ici la fin de l'année en cours, soit je prendrai des mesures radicales. » C'est en ces termes que le président de la République a fixé un ultimatum clair et ferme pour la finalisation effective de ce chantier stratégique, lors de son entrevue périodique avec les représentants des médias nationaux, diffusée vendredi soir sur la Télévision nationale. Le chef de l'État a précisé qu'à l'exception du projet de réalisation du grand centre national de données (Data Center), qui pourrait dépasser ce délai en raison de son envergure et de son importance capitale pour relier entre elles les différentes plateformes sectorielles, l'ensemble des autres volets du processus devront impérativement être finalisés avant fin décembre prochain. Dans ce contexte, il a relevé la persistance de certaines résistances et d'inerties qui freinent l'accélération de la mise en œuvre de cette transformation numérique d'envergure. « Il existe encore des secteurs qui continuent à fonctionner dans l'opacité, comme cela a toujours été le cas, et qui ne passent à la numérisation que contraints et forcés, en avançant comme prétexte que c'est compliqué ou irréalisable », a-t-il déploré, avant de rétorquer : « Lorsqu'on est intègre, rien n'est compliqué, ni pour l'homme ni pour la science. »

Le président a souligné qu'il n'était plus possible de maintenir cet état de fait. « Nous devons en finir avec l'opacité, car nous avons besoin de chiffres réels et fiables », a-t-il insisté. Illustrant ses propos, il a évoqué différents domaines où il est impératif de disposer de statistiques précises et rigoureuses, citant notamment la production nationale de blé, l'impôt sur le patrimoine immobilier, les services notariaux, ainsi que les impacts liés à l'allocation touristique, récemment portée à 750 euros par voyageur et par an. Il a ajouté que « l'Algérie doit atteindre un niveau de numérisation très avancé, que nous n'avons pas encore atteint mais que nous espérons concrétiser d'ici la fin de l'année », et ce afin de mieux encadrer les importations. Selon lui, la numérisation doit permettre d'instaurer un équilibre juste et mesuré, souvent difficile à atteindre, entre les disponibilités de la production locale et les besoins essentiels à couvrir par les importations. Malgré les avancées significatives enregistrées dans différents secteurs économiques et administratifs, le processus national de numérisation demeure encore inachevé, en particulier dans sa phase ultime d'interconnexion des systèmes et plateformes sectorielles. Or, cette étape est jugée cruciale pour garantir l'interopérabilité des différents systèmes d'in-

formation mis en place ces deux dernières années et assurer ainsi la fiabilité et la cohérence des fichiers et des statistiques produits. Le chef de l'État a rappelé que cette interconnexion est indispensable dans plusieurs domaines, qu'il s'agisse de l'agriculture, du commerce extérieur, de la gestion du foncier et de l'immobilier, de l'élargissement de l'assiette fiscale, de la régulation du marché intérieur, du soutien aux produits de première nécessité, ou encore de la lutte contre les différentes formes de fraude, de blanchiment et de corruption. « La disponibilité de données statistiques rigoureuses et crédibles constitue un outil essentiel pour l'élaboration et l'orientation des politiques publiques », a-t-il souligné, rappelant qu'il avait déjà évoqué ce point lors d'une précédente entrevue télévisée. « Tout cela apparaîtra grâce au croisement des données et des fichiers, un travail que nous avons déjà engagé », a-t-il précisé. En définitive, cette phase ultime représente une étape décisive et déterminante, que le président de la République exige de mener de bien dans les trois prochains mois. C'est désormais la nouvelle échéance qu'il a fixée, en établissant une deadline ferme pour l'achèvement de ce chantier stratégique vital pour l'avenir du pays.

Youssef S.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

# Cap

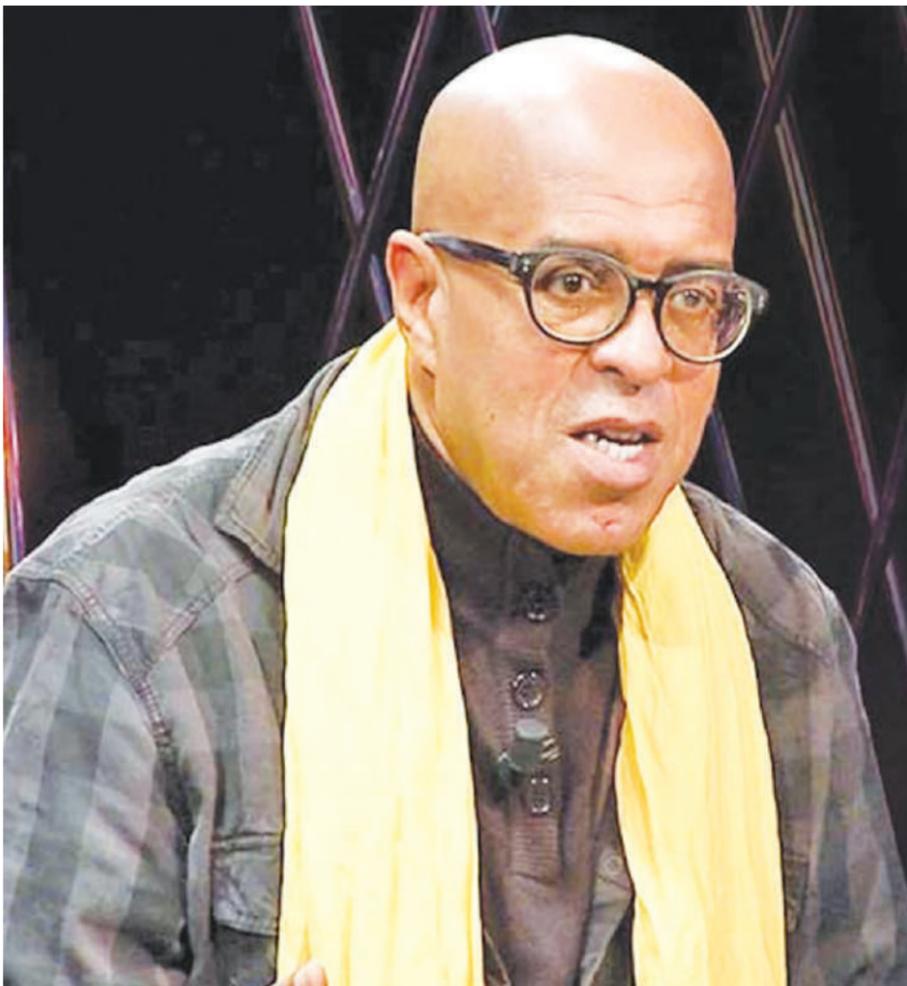
■ Par Aïda Mouni

L'entretien périodique accordé par Abdelmadjid Tebboune à la presse nationale, diffusé vendredi soir, a révélé une ligne directrice claire, l'Algérie est engagée dans une course contre la montre où chaque secteur doit livrer des résultats tangibles. Le président n'a pas esquivé les sujets économiques, diplomatiques et politiques. Au contraire, il a placé au cœur du débat la discipline des délais et l'exigence de souveraineté nationale. La première annonce concerne l'économie réelle, l'inflation ramenée à 3,8 %, un seuil rare dans un contexte mondial marqué par l'instabilité des prix et des tensions commerciales. Tebboune salue un « effort collectif » qui traduit une régulation accrue des marchés et l'efficacité des politiques budgétaires. FMI et Banque mondiale, souvent prompts à souligner les fragilités, saluent cette performance et encouragent la poursuite des réformes structurelles. Le président y voit la preuve que l'Algérie n'est pas condamnée à la dépendance pétrolière, mais capable de bâtir un modèle plus diversifié. C'est sur l'agriculture que le ton s'est fait le plus ferme. Tebboune insiste, il ne s'agit plus d'un secteur traditionnel, mais d'un domaine de science et de technologie. La numérisation devient un impératif stratégique. Le chef de l'État prévient que si le processus n'est pas achevé d'ici la fin de l'année, des mesures radicales seront prises. Ce rappel brutal souligne une méthode, fixer des délais précis, exiger des résultats et rompre avec les pratiques de gestion approximatives. Même rigueur dans la gouvernance. La nomination de Sifi Ghrieb à la tête du gouvernement est justifiée par la « maîtrise des réalités du terrain ». Pour Tebboune, la cohérence entre orientations présidentielles et action quotidienne de l'Exécutif doit devenir la règle. La transformation numérique, déjà amorcée, en est l'illustration, guichets électroniques, plateformes unifiées, rationalisation des procédures. L'objectif est double, rapprocher l'administration du citoyen et couper court aux zones d'ombre où prospéreraient corruption et opacité. Sur le plan diplomatique, les annonces sont lourdes de sens. L'Algérie participera au prochain sommet du G20 et prépare une visite officielle en Allemagne. Parallèlement, Tebboune réaffirme la constance de la politique étrangère algérienne en faveur de la Palestine, seule la création d'un État souverain, dans les frontières de 1967, peut garantir une paix durable. Le soutien à Amar Bendjama, décoré de l'Ordre du Mérite national pour son action à l'ONU, confirme cette continuité. Cet entretien trace ainsi une ligne d'action fondée sur la transparence, la discipline et l'anticipation. En fixant des échéances fermes, le président envoie un message clair, la transformation de l'État ne peut plus attendre.

H'mida Ayachi :

# « Kamel Daoud a repris la narration dominante en France »

**I**nvité de l'émission « Droite et Gauche » sur El Khabar TV, l'écrivain H'mida Ayachi a livré une lecture critique du parcours de Kamel Daoud, estimant que son passage en France a influencé son écriture et ses positions. Entre reconnaissance, controverses et débats autour de son rapport à la mémoire coloniale et à la cause palestinienne, Daoud reste une figure clivante.



L'écrivain et dramaturge H'mida Ayachi était l'invité de l'émission Droite et Gauche, diffusée chaque vendredi soir sur El Khabar TV et animée par le journaliste Mohamed Sidemmou. Dans un long entretien,

il a abordé plusieurs sujets liés à la littérature algérienne, aux écrivains connus du pays, mais aussi à ses propres expériences. Il a d'abord parlé de Kamel Daoud, un auteur qu'il a côtoyé de près à Oran. Selon Ayachi, le passage de Daoud en France a changé son

écriture. Il estime que Daoud a fini par reprendre la narration dominante en France sur les Arabes, les musulmans, l'histoire coloniale et la question palestinienne. Ayachi rappelle que la France a toujours eu un rôle important dans la promotion et le recrutement de nouveaux écrivains, souvent en lien avec les positions défendues par les grandes maisons d'édition, notamment sur ces sujets sensibles. Revenant sur l'affaire Saâda Arbane, qui avait accusé Kamel Daoud de plagiat, Ayachi a choisi de défendre l'écrivain. Pour lui, cette polémique ne doit pas effacer la valeur du travail littéraire. Dans la même idée, il a évoqué le livre de Rachid Boudjedra, Les contrebandiers de l'Histoire, qui a créé beaucoup de débats. Il explique que ce genre de controverses révèle aussi des rivalités entre écrivains, parfois liées à la jalousie, et que cela influence leur manière de s'exprimer publiquement. L'entretien a aussi ouvert d'autres pistes. Ayachi a cité les journalistes qui ont le plus écrit sur les islamistes et leur histoire. Il a partagé ses propres analyses critiques sur la Société des Oulémas musulmans algériens. Il a rappelé que le cheikh Abdelhamid Ben Badis, figure centrale de ce courant, avait exprimé des réserves sur l'idée d'indépendance dans certains de ses écrits. Dans un autre passage, H'mida Ayachi est revenu sur les déclarations récentes de l'historien Mohamed El-Amine Belghit à propos de la langue amazighe. Belghit avait tenu des propos polémiques en parlant de « l'utilité » d'une éventuelle incarcération. Ayachi a aussi évoqué le parcours de l'écrivain Boualem Sansal. Selon lui, l'auteur a connu des changements notables dans ses positions après la publication de son roman Le village de l'Allemand. Enfin, dans une partie plus personnelle de l'entretien, H'mida Ayachi a parlé de son livre Ibtihal. Cet ouvrage est un hommage à sa fille disparue. Il explique que ce « drame » l'a poussé à réfléchir sur la mort, la vie et le deuil. Pour lui, l'écriture est devenue une manière de vivre cette douleur et de partager une expérience humaine universelle. Cette discussion, riche en confidences et en analyses, est disponible dans la première partie de l'émission sur la chaîne YouTube d'El Khabar TV. **Younes B.**

## Le ministre qatari des Wakfs et des Affaires islamiques en visite en Algérie

Le ministre des Wakfs et des Affaires islamiques de l'État du Qatar, Ghanem bin Shaheen bin Ghanem Al Ghanim, a entamé, hier, une visite de travail et de coopération en Algérie. Le ministre qatari a été accueilli à l'aéroport international d'Alger Houari Boumediène par Youcef Belmehdi, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Cette visite s'inscrit dans le cadre du « renforcement des relations de fraternité et de coopération privilégiée entre la République algérienne démocratique et populaire et l'État du Qatar ». Elle traduit également « la volonté commune de consolider la coordination et l'échange d'expertises dans les domaines des affaires religieuses et des wakfs », conclut le communiqué.

## Conseil des droits de l'homme

### Des ONG dénoncent l'exploitation illégale et les violations au Sahara occidental

■ Par Karima Baba Aissa

Deux organisations internationales, la Fédération internationale pour la protection des minorités ethniques, religieuses et linguistiques et le Mouvement international de la jeunesse et des étudiants pour les Nations unies, ont dénoncé l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental et appelé les États ainsi que les entreprises à « ne pas profiter de l'occupation ». Dans une déclaration commune présentée à Genève lors d'une session du Conseil des droits de l'homme, l'activiste Najla Mohamed Lamine Selma a rappelé que « il ne peut y avoir de justice climatique sans décolonisation, et pas d'avenir durable alors que les Sahraouis se voient refuser la souveraineté sur leurs terres et leurs ressources ». Les deux organisations soulignent que le Sahara occidental reste « la dernière colonie d'Afrique » et que le peuple sahraoui continue d'être privé de son droit à l'autodétermination. Elles dénoncent « une répression continue sous l'occupation marocaine », ajoutant que les richesses naturelles du

territoire sont « exploitées illégalement » et « sans son consentement », en violation du droit international et du principe de souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources. La question climatique a aussi été mise en avant. Les deux ONG ont averti que « la transition mondiale vers les énergies renouvelables ne devrait pas se faire au détriment des droits fondamentaux », citant les projets solaires et éoliens installés dans les territoires occupés et utilisés, selon elles, pour « consolider l'occupation et intensifier l'exploitation des ressources naturelles ». Elles estiment que les Sahraouis, notamment ceux vivant dans les camps de réfugiés, sont parmi les plus vulnérables face au changement climatique, confrontés à la pénurie d'eau, à la désertification et aux températures extrêmes. De son côté, le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a interpellé directement le Conseil des droits de l'homme. Son secrétaire général, Jamaa Baih, a affirmé que « la situation des droits de l'homme

au Sahara occidental constitue une lacune qui exige de votre Conseil une action urgente ». Il a rappelé que les autorités marocaines empêchent depuis des années l'accès du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) au Sahara occidental, une situation qui, selon lui, « décrédibilise le Conseil » et « prive le peuple sahraoui de ses droits ». Le SG du CODESA a demandé au Conseil de « promouvoir les droits de l'homme en renforçant le contrôle des violations à travers le monde, notamment au Sahara occidental ». Il a ajouté que « des mesures doivent être prises pour que les organes de l'ONU respectent leurs engagements et rétablissent une situation normale au Sahara occidental ». En évoquant les violations documentées par la commission d'enquête des Nations unies, Jamaa Baih a dénoncé « une tendance à l'impunité ». Il a réaffirmé l'importance de l'action des instances internationales, soulignant que « ces organes permettent de répondre aux violations des droits de l'homme et de protéger les peuples ».

## Start-up, fintech et e-services...

### L'Algérie en marche vers la société numérique

La présidente de la Commission des transports, de l'énergie, de l'industrie, des communications et de la technologie du Parlement panafricain (PAP), Bahdja Lammali, a affirmé que la transformation numérique en Algérie « ne représente pas uniquement un projet technologique, mais qu'elle constitue également un levier essentiel de développement socioéconomique ». Intervenant lors d'un atelier de haut niveau, tenu à Midrand (Afrique du Sud), consacré à la thématique : « Transformation numérique et systèmes idéologiques d'innovation pour accélérer le développement intégré en Afrique », Mme Lammali a tenu à préciser que l'Algérie considère la numérisation comme « un outil structurant, capable d'édifier une administration moderne, de mettre en place une économie numérique compétitive et de favoriser l'émergence d'une société inclusive et innovante ». Ces propos ont été relayés, samedi, dans un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Au plan institutionnel, l'État algérien a lancé un vaste chantier de digitalisation des services publics, matérialisé par la création de plateformes en ligne dédiées à l'état civil, aux impôts, à la Sécurité sociale et aux services douaniers. Cette dynamique a pour ambition de simplifier les démarches administratives, mais aussi de renforcer la transparence et la traçabilité dans la gestion publique. Sur le plan économique, la transformation numérique prend forme à travers l'essor des technologies financières (fintech), des start-up et des solutions de paiement électronique. L'introduction des terminaux de paiement électronique (TPE), la généralisation progressive du paiement en ligne et l'essor du commerce électronique témoignent de l'évolution des habitudes de consommation dans le pays. Mme Lammali a rappelé que cette orientation s'inscrit dans la stratégie nationale « Algérie numérique 2030 », qui vise à faire de la numérisation « un moteur puissant de la diversification de l'économie, un créateur de nouveaux emplois et un outil pour renforcer le rôle de l'Algérie sur les plans régional et international ». Elle a également mis en exergue la croissance remarquable du secteur des start-up en Algérie, où de jeunes entrepreneurs innovants développent des solutions numériques dans des domaines stratégiques comme l'agriculture intelligente, la santé numérique ou encore les services financiers. Selon elle, ces initiatives renforcent la position de l'Algérie en tant qu'acteur moteur de la transformation numérique au niveau régional. Au-delà de l'expérience algérienne, Mme Lammali a souligné que l'Afrique se situe aujourd'hui « à l'aube d'une véritable révolution numérique, porteuse de perspectives prometteuses pour la croissance et l'innovation ». Elle a insisté sur le fait que la numérisation représente « une opportunité stratégique pour consolider le développement durable, encourager l'entrepreneuriat et créer de nouveaux emplois ». Elle a ajouté que la réussite de ce processus passe par une coopération étroite entre les gouvernements, le secteur privé et la communauté internationale, estimant que cette synergie « constitue la meilleure voie pour bâtir une économie numérique compétitive et capable d'accompagner les transformations mondiales en cours ». La présidente de la commission du PAP a enfin rappelé que cette orientation correspond pleinement aux objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Selon elle, « l'économie numérique est désormais un pilier incontournable du progrès socioéconomique sur le continent ». À ce propos, Mme Lammali a mis en avant le rôle déterminant des start-up africaines dans cette dynamique, celles-ci se distinguant par leurs innovations dans des secteurs tels que le paiement mobile, l'agriculture intelligente ou encore la logistique numérique. Elle a aussi mentionné les efforts des gouvernements africains pour stimuler l'économie numérique et contribuer à bâtir des sociétés plus inclusives et solidaires. **R.N.**

Aouchiche sans détour :

# « Le consensus n'est plus un choix, mais une nécessité »

**Youcef Aouchiche, premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), a affirmé ce jeudi que « le consensus national n'est plus un choix secondaire, mais une nécessité pressante imposée par les défis internes et les transformations mondiales qui entourent l'Algérie ».**



**S'**exprimant lors d'un meeting organisé à la salle de cinéma de Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, à l'occasion du 62<sup>e</sup> anniversaire de la création du parti, Aouchiche a souligné que, malgré les divergences et les différences politiques et idéologiques, l'accord sur les constantes et sur les questions essentielles, telles que la défense de la souveraineté nationale, la préservation des fondements identitaires et le renforcement de l'État de droit, demeure la voie unique pour construire l'Algérie de demain. Le FFS, a-t-il poursuivi, considère que le dépassement des crises ne peut se réaliser que par le dialogue

franc, les concessions mutuelles et l'unification des rangs dans le cadre d'un pacte national inclusif garantissant la participation de tous les Algériens à l'élaboration de leur avenir commun. Depuis sa fondation, a rappelé Aouchiche, le FFS « n'a jamais cru qu'en une démocratie reposant sur l'implication des citoyens dans la gestion des affaires publiques, loin des cercles fermés et des pratiques d'exclusion qui ne servent que des intérêts restreints ». La construction d'une société forte, a-t-il ajouté, exige de partager les souffrances quotidiennes des citoyens et d'analyser les causes qui poussent les jeunes vers la hargne et la consommation de drogue, des phé-

nomènes dangereux qui menacent le tissu social national et s'apparentent à une guerre planifiée contre l'avenir du pays. Dans ce sens, et conformément à sa responsabilité politique et morale, le parti déploie actuellement des campagnes de sensibilisation à travers des journées d'étude consacrées à l'économie nationale et aux mutations numériques et technologiques, ainsi qu'à travers des initiatives dans les domaines sanitaire et éducatif destinées à renforcer la conscience citoyenne. « L'expression des idées ne doit pas se faire par la force ou l'exclusion, mais par le dialogue constructif, seul à même d'éviter toute dérive vers l'extrémisme », a-t-il insisté, précisant que « l'exclusion engendre la fermeture, tandis que la véritable démocratie repose sur le pluralisme et le respect de l'opinion contraire ». Le premier secrétaire national du FFS a en outre affirmé que la construction de l'Algérie de demain, celle pour laquelle le peuple s'est mobilisé lors du Hirak en rejetant la "issaba" et les politiques de replâtrage, passe nécessairement par la vigilance, l'unité, la clairvoyance et le sens des responsabilités. Selon lui, il appartient aujourd'hui aux autorités « de mettre en place des cadres permettant au peuple de défendre ses convictions en toute liberté », car « la confrontation des grands défis ne pourra être surmontée qu'à travers la conjugaison des efforts et la réorganisation de nos affaires internes sur des bases solides ». À ce propos, Aouchiche a réaffirmé que « le consensus national n'est pas un objectif irréalisable ». Malgré les divergences politiques, il existe, selon lui, un accord sur les axes fondamentaux, notamment la défense de la souveraineté nationale, le renforcement de l'État de droit et des libertés, ainsi que l'instauration de réformes économiques et sociales profondes. Dans cette perspective, le FFS a soumis ses propositions à plus de 12 formations politiques, estimant que la construction de ce consensus reste envisageable dès lors qu'une volonté commune est exprimée. L'élaboration d'un pacte national inclusif, a-t-il encore soutenu, exige des concessions réciproques de l'ensemble des parties prenantes et constitue « l'unique voie pour affronter les menaces qui s'annoncent, dans un contexte mondial en plein bouleversement et dont les répercussions toucheront directement les pays en quête de développement ». Pour lui, « réorganiser la maison intérieure sur des fondements sains, garantir l'implication de tous les Algériens et Algériennes en libérant les espaces d'expression et en assurant l'égalité des droits pour tous, sans exclusion aucune, est le seul moyen de prémunir le pays contre toute menace ».

R.N

## Pluies torrentielles dans plusieurs wilayas Des vies sauvées, mais cinq victimes à déplorer

**L**es fortes pluies qui se sont abattues sur plusieurs wilayas du pays ont provoqué d'importants dégâts et entraîné la mort de cinq personnes, dont quatre enfants, selon un bilan de la Protection civile. Ses équipes ont multiplié les interventions pour secourir des habitants en danger, pomper les eaux pluviales et dégager des véhicules bloqués, tout en poursuivant les recherches pour retrouver des victimes portées disparues. Les éléments de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions pour porter assistance aux personnes en danger et pomper les eaux pluviales suite aux fortes pluies qui se sont abattues sur plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, la Protection civile dans un communiqué. « Suite aux intempéries qui ont touché plusieurs wilayas du pays, notamment Djelfa, M'sila, Constantine, Tiaret, Ouled Djatal, Biskra, Sétif et Laghouat, les services de la Protection civile ont effectué plusieurs opérations de pompage et d'épuisement des eaux pluviales à l'intérieur d'habitations et d'édifices publics et privés ainsi que plusieurs quartiers et axes routiers, et aussi des opérations de sauvetage et d'assistance aux personnes en danger ainsi que le déchargement de véhicules coincés ou cernés par les eaux pluviales », indique un bilan des dernières 48 H de la Protection civile. Ces opérations ont permis le sauvetage de 66 personnes, et le déchargement de 12 véhicules, déplorant toutefois le décès de 05 personnes dont 04 enfants. À Sétif, un enfant de 13 ans a été tué par la foudre dans la commune de Salah Bey relevant de la wilaya de Sétif. À Msila, deux enfants (un garçon et une fille), âgés respectivement de 3 et 5 ans, sont décédés, emportés par les eaux au niveau de Sidi Aissa. Les corps des deux victimes ont été transportés vers la morgue de l'hôpital local, souligne la même source. À Djelfa, un enfant de deux ans a été emporté par les eaux du fleuve à Sedd Oum Droua à Sidi Bayazid, localité relevant de la commune de Dar Echyouch. À Messaad, le corps d'un jeune homme âgé de 32 ans qui a été à bord d'un véhicule emporté par les eaux d'oued Fritis a été repêché. Les opérations de recherche se poursuivent toutefois, pour retrouver 02 victimes emportées par les crues d'un oued dans les wilayas de Djelfa et M'sila. Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué 317 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas du territoire national. Les accidents de la route ont causé la mort à 5 personnes et des blessures à 403 autres. S'agissant du dispositif de la protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade, il a effectué 161 interventions pour le sauvetage de 66 personnes d'une mort certaine, sans déplorer aucun décès. En outre, les équipes de la Protection civile ont pu repêcher la dépouille d'un homme tombé dans un puits artésien de 50 m de profondeur dans une exploitation agricole située dans la localité d'Aouina, a précisé la Protection civile.

M. KA.

### Recrutement dans la fonction publique

## Plus de 800 postes à pourvoir dans les Hauts Plateaux

**L**e ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé l'organisation de concours sur titre dans les 7 circonscriptions administratives des Hauts Plateaux, avec un total de 830 postes budgétaires, indique vendredi un communiqué. « Dans le cadre de la création des sept circonscriptions administratives des Hauts Plateaux (Aflou, Barika, Ksar Chellala, Messaad, Aïn Oussera, Bou Saâda et Labiod Sidi Cheikh), le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports annonce l'organisation de concours sur titre pour le recrutement dans certaines catégories relevant des corps communs et des corps des architectes et des ingénieurs en urbanisme et en habitat, au titre de l'exercice 2025, avec un total de 830 postes budgétaires », précise-t-on de même source. Ces concours s'adressent aux résidents dans ces circonscriptions et remplissant les conditions légales requises. Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès des directions de l'administration locale des wilayas auxquelles sont rattachées les dites circonscriptions administratives (Laghouat, Batna, Tiaret, Djelfa, M'Sila et El Bayadh), ou via la plateforme électronique.

### En visite d'inspection à In Guezzam

## Aït Messaoudene réaffirme la volonté d'améliorer les services de santé

**L**e ministre de la Santé, Mohamed Sedik Aït Massaoudene, s'est rendu hier à l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de la wilaya d'In Guezzam, et ce dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection qu'il avait entamée vendredi à Tamnasset, a indiqué hier un communiqué de la wilaya. À l'EPSP d'In Guezzam, le ministre de tutelle s'est enquis de près des conditions de prise en charge des malades et de la qualité des prestations médicales assurées au citoyen dans la wilaya, ajoute la même source. M.

Aït Massaoudène a également pris connaissance des doléances des staffs médicaux et paramédicaux en vue d'améliorer le dispositif de santé de la wilaya, poursuit la même source. Dans cette perspective, le ministre de la Santé a réaffirmé la détermination de son secteur à « poursuivre les efforts visant à améliorer la qualité des prestations assurées aux citoyens ». Il y a lieu de préciser que la veille, le ministre de tutelle a affirmé, depuis Tamanrasset, que l'amélioration du système de santé se concrétise par le suivi mi-

nutieux sur le terrain et en restant directement à l'écoute des doléances des citoyens et des professionnels du secteur de la santé. En marge de sa visite à « l'hôpital 240 lits Moudjahid défunt Mahmoud Guemama », le ministre a expliqué que le « but de cette visite de travail est de prendre connaissance de la réalité du secteur de la santé dans la région », en soulignant qu'elle constitue une opportunité de s'enquérir des conditions de prise en charge sanitaire des malades et de la qualité des prestations assurées au citoyen.

## Sonatrach signe deux contrats de services avec un consortium chinois

Le Groupe Sonatrach a procédé, jeudi, à la signature de deux contrats de services avec le consortium des sociétés chinoises CAIEC (China National Aero-Technology International Corp.) et SLPI (Shenglong Oil and Gas Pipeline Inspection Technology Co., Ltd.), portant sur l'inspection par racleurs instrumentés de cinq (05) gazoducs d'une longueur cumulée de 3 576 km, dont deux desservant des clients internationaux (GO2 / 548 km et GPDF / 521 km). « Ces deux contrats sont issus d'un appel d'offres national et international ouvert et prévoient un délai de réalisation de 24 mois chacun », précise un communiqué du groupe publié sur sa page officielle Facebook. La conclusion de ces contrats confirme l'engagement de Sonatrach à se conformer à la réglementation algérienne en vigueur, notamment le décret exécutif n° 21-314 du 5 Moharram 1443, correspondant au 14 août 2021, fixant les procédures de contrôle et de suivi de la construction et de l'exploitation d'un système de transport par canalisation des hydrocarbures. Cette démarche repose sur la réalisation d'inspections périodiques des canalisations de transport et vise à assurer une meilleure gestion de l'intégrité du réseau de Sonatrach.

I.B.

## INVESTISSEMENTS MINIERES ET INDUSTRIELS

# Asia Potash projette un complexe de 1,6 milliard de dollars pour le phosphate et les engrais en Algérie

L'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) a reçu, jeudi, une délégation de la société chinoise Asia Potash International Investment, qui envisage la création en Algérie d'un complexe intégré pour le traitement du phosphate et la production d'engrais. Estimé à 1,6 milliard de dollars, ce projet stratégique s'appuierait sur les gisements de gaz naturel et de phosphate du pays et s'inscrirait dans la stratégie nationale de valorisation des ressources minérales.

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), M. Omar Rekkache, a reçu, jeudi, au siège de l'Agence, une délégation de l'entreprise chinoise Asia Potash International Investment (Guangzhou) Co., Ltd., spécialisée dans l'exploitation et la transformation des ressources minérales, notamment du phosphate. La délégation était conduite par le vice-président de l'entreprise, M. Zeng Yue. « Étaient présents à cette rencontre des représentants des secteurs des hydrocarbures et des mines, de l'énergie et des énergies renouvelables, de l'industrie et de l'environnement, ainsi que des cadres de l'Agence », indique l'AAPI sur sa page officielle Facebook. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des démarches de l'entreprise chinoise visant à lancer un important projet d'investissement en Algérie. Celui-ci prévoit la création d'un complexe industriel intégré, estimé à 1,6 milliard de dollars, pour le traitement du phosphate et la production d'ammoniac, d'urée et d'engrais composés, en utilisant le gaz naturel



comme principale ressource dans le processus de fabrication. Après une présentation détaillée du projet par la délégation chinoise, les discussions ont porté sur les possibilités de son déploiement en Algérie. « Le pays dispose de tous les atouts et capacités nécessaires, notamment des

gisements de gaz naturel et de phosphate, en particulier dans l'Est du pays », précise l'AAPI. Les échanges ont également porté sur la faisabilité économique du projet et son alignement avec la stratégie nationale de développement et d'optimisation des ressources minérales et des énergies renouve-

lables. À l'issue de la rencontre, les deux parties ont convenu de poursuivre leur coordination et d'organiser de nouvelles réunions par visioconférence afin d'examiner en détail les aspects techniques du projet ainsi que les mécanismes de sa mise en œuvre, en concertation avec les secteurs concernés. Il convient de rappeler que l'Algérie développe déjà un projet intégré de transformation du phosphate destiné à la production d'engrais phosphatés. Ce projet inclut l'exploitation du gisement de Bled El Hadba (Tébessa) et la transformation des phosphates à Oued Kéberit (Souk Ahras), en partenariat avec des entreprises chinoises. Il vise à renforcer l'industrie nationale des engrais, à assurer l'autosuffisance et à créer des emplois. Le programme englobe également la production d'acide phosphorique et d'autres produits dérivés, ainsi que le développement d'infrastructures portuaires à Annaba pour soutenir l'exportation.

Inès B.

## DOUANES

# La protection des données personnelles au cœur du système ALCES

Le directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouché, a souligné, jeudi à Alger, l'importance de la protection des données à caractère personnel dans le renforcement de l'efficacité opérationnelle du secteur. Il a insisté sur ce volet essentiel pour la réussite des missions confiées aux Douanes, notamment dans le cadre de l'utilisation du nouveau système d'information ALCES. Le DG des Douanes s'exprimait lors d'une journée d'étude organisée par la Direction générale des Douanes (DGD), en collaboration avec l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), au siège de cette dernière, sur le thème : « Protection des données à caractère personnel ». La rencontre s'est tenue en présence du président de l'ANPDP, M. Samir Bourhil, ainsi que de représentants de plusieurs ministères et organismes nationaux spécialisés dans ce domaine, rapporte l'APS. À cette occasion, le Général-major Bakhouché a mis en avant le rôle de la protection des données personnelles dans le renforcement des capacités opérationnelles des Douanes algériennes et leur aptitude à accomplir leurs missions avec efficacité et responsabilité. Il a également insisté sur la « contribution » de cette démarche à la réalisation des

objectifs stratégiques de modernisation et de numérisation, en particulier grâce au système ALCES, destiné à simplifier les procédures douanières. Il a par ailleurs souligné l'importance de cette rencontre pour sensibiliser les cadres des Douanes aux défis liés à la protection et à la gestion des données, mais aussi pour renforcer leur compréhension des exigences juridiques et réglementaires en la matière. « Il s'agit notamment de rappeler les obligations qui incombent aux responsables du traitement et de l'analyse des données personnelles, ainsi que les droits et devoirs des personnes concernées, tels que définis par la législation en vigueur », a-t-il précisé. Selon lui, cette « initiative » contribuera à renforcer l'efficacité des Douanes dans le domaine du traitement des données personnelles, garantissant ainsi une exploitation optimale du système ALCES, qui revêt des enjeux majeurs en matière de gestion et de sécurisation des informations. De son côté, M. Bourhil a affirmé que la protection des données personnelles ne se limite pas à une obligation légale, mais constitue également une culture institutionnelle et une responsabilité professionnelle et morale, indispensable au respect des droits des individus. Il a réaffirmé la volonté de l'ANPDP de poursuivre la collabo-

ration avec l'ensemble des secteurs dans le cadre de la coordination institutionnelle, afin de bâtir une administration moderne, sûre et fiable. Le président de l'ANPDP a rappelé que la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, entrée en vigueur en 2023, a instauré un cadre constitutionnel pour l'utilisation de ces données par les organismes publics et privés. Son objectif est de protéger la vie privée, la dignité humaine et les libertés publiques. Depuis sa mise en application, l'ANPDP a adopté une approche participative visant à accompagner les établissements dans la mise en conformité de leurs systèmes, tout en renforçant la sensibilisation des individus et des institutions à leurs droits numériques. Dans ce contexte, M. Bourhil s'est félicité de la contribution du système ALCES au renforcement des mécanismes de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et douanière, affirmant que ce système illustre l'intérêt particulier accordé par les Douanes à la protection des droits et de la vie privée des citoyens dans le traitement des données. Pour sa part, le directeur du Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (CNTSID), Smail Boudadi, a indiqué que depuis le lan-

cement du système ALCES, en novembre 2023, les Douanes ont traité plus de 608.000 dossiers de dédouanement, 1,8 million de titres de passage en Douane (TPD) et près de 178.000 déclarations en devises. Il a également évoqué les mesures de sécurité adoptées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, précisant que des efforts sont déployés pour renforcer l'écosystème numérique grâce à des mesures préventives et proactives. Ces mesures incluent la création de plateformes internes au sein des Douanes, dont ALCES, ainsi que le développement d'applications permettant de collecter en temps réel des informations sur les failles de sécurité publiées en ligne, afin d'intervenir rapidement. Le responsable a ajouté que le dispositif comprend aussi l'équipement des postes informatiques en moyens de protection avancés, l'étude d'un projet de mise en place de sauvegardes auprès du data center du ministère des Finances et du Centre national des données, ainsi que le recrutement d'ingénieurs et techniciens spécialisés en informatique et télécommunications. Des sessions de formation dédiées à la cybersécurité sont également programmées au profit des cadres techniques du secteur.

## FIAT ALGÉRIE 50 000 véhicules produits depuis fin 2023

L'usine Fiat de Tafraoui (Oran) a atteint une production de 50 000 véhicules depuis son démarrage fin 2023. « Ce jalon illustre la montée en cadence du site industriel, inauguré en décembre 2023, et sa contribution au développement de la filière automobile en Algérie », souligne le constructeur automobile dans un communiqué. Après avoir assemblé 17 000 véhicules en 2024, l'usine prévoit de porter sa production à 60 000 unités en 2025, puis à 90 000 en 2026. « Cette étape confirme l'émergence du site de Tafraoui comme hub industriel régional pour Stellantis et réaffirme l'engagement à long terme du Groupe en faveur du développement de l'industrie automobile en Algérie », ajoute le communiqué. Fiat Algérie a également relevé que ces réalisations ont été rendues possibles grâce à l'engagement des 1 784 employés du site, qui ont bénéficié de plus de 432 000 heures de formation, dispensées notamment en partenariat avec l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Belgaid (Oran). Par ailleurs, des apprentis issus de six autres centres de formation de la région effectuent régulièrement des stages pratiques à l'usine, couvrant diverses spécialités liées à l'industrie automobile. L'usine de Tafraoui, opérée par Stellantis, produit plusieurs modèles Fiat, dont la Fiat 500 Hybrid et le Doblo. La version touristique du Fiat Doblo, assemblée en Algérie, a été lancée officiellement en 2025, tandis que les précommandes pour la Fiat 500 Hybrid, également produite localement, ont été ouvertes dès 2024. Les travaux d'extension, notamment pour les unités de ferrage et de peinture, ont bien avancé en 2025. Ils visent à accroître la capacité de production et le taux d'intégration locale, avec le soutien de sous-traitants nationaux. Stellantis El Djazair a investi dans des équipements robotisés de pointe afin de renforcer la compétitivité du site. En parallèle, des partenariats ont été établis avec des universités et des centres de formation pour accompagner le développement des compétences dans la filière automobile. Le groupe prévoit de recruter et de former de nouveaux collaborateurs, y compris à travers des formations à l'international.

I.B..

## INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES Abdelkader Djellaoui inspecte l'avancement de la ligne minière Ouest

*En visite dans la wilaya de Béchar, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base a effectué, hier, une descente sur le terrain pour suivre l'évolution du chantier de la ligne minière Ouest. Long de 1 650 km, ce projet stratégique doit relier Oran à Gara Djebilet via Béchar et Tindouf, afin d'acheminer le minerai de fer vers les ports du Nord.*

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a effectué hier une visite de terrain au projet de la ligne minière Ouest, couvrant un tronçon de 201 kilomètres reliant Abadla à Hamakir, où il a passé en revue l'avancement des travaux, notamment celui des installations. « Lors de la présentation de l'état d'avancement du projet, les entreprises de construction se sont engagées à achever les travaux sur ce tronçon avant la fin octobre de cette année », indique un communiqué du ministère publié sur sa page officielle Facebook. Le ministre a salué les efforts des entreprises chargées de la mise en œuvre et a appelé à une coordination renforcée au sein du consortium d'entreprises de construction, afin de redoubler d'efforts et de livrer le projet dans les délais prévus, avant la fin de l'année. Au deuxième jour de sa visite dans la wilaya de Béchar, le ministre des Travaux publics s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de la ligne minière Ouest, qui relie Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, sur une distance de 950 kilomètres. Le ministre a effectué une visite de terrain à bord du train, au départ de la gare



de Béchar et à destination de la gare d'Abadla, sur une distance de 100 kilomètres, afin d'observer de près l'avancement des travaux. Cette ligne ferroviaire, dont la mise en service a été supervisée par le Président de la République en avril dernier, constitue une réalisation stratégique visant à renforcer le transport ferroviaire et à soutenir la dynamique économique et le développement de la région. Pour rappel, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures

de base a présidé, samedi dernier, deux réunions de travail consacrées au suivi de l'avancement des projets des lignes minières Est et Ouest, considérés comme des projets stratégiques de grand intérêt pour le Président de la République. Ces réunions ont également permis de finaliser les modalités des visites de terrain du ministre, qui ont eu lieu hier, afin d'évaluer les mesures pratiques visant à accélérer le rythme des travaux et à surmonter

les difficultés rencontrées par les entreprises de construction. La ligne minière Ouest algérienne est un projet ferroviaire stratégique de 1 650 km qui relie Oran à Gara Djebilet (Tindouf), en passant par Sidi Bel Abbès, Béchar et Tindouf. Elle vise à transporter le minerai de fer depuis les gisements de Gara Djebilet et d'autres mines du Sud-Ouest algérien vers les ports du Nord, pour son traitement et son exportation.

I.B.

## Encourager l'investissement dans le domaine du tourisme

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a affirmé la volonté de l'Algérie de renforcer les infrastructures touristiques et de promouvoir un investissement durable conciliant modernité, authenticité et constantes nationales, a indiqué hier un communiqué du ministère. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, célébrée le 27 septembre et placée cette année sous le thème « Tourisme et transformation durable », Mme Meddahi a souligné l'importance de cet événement, qui permet de « réaffirmer l'engagement collectif en faveur du développement de ce secteur vital et de consolider son rôle en tant que levier économique et culturel essentiel dans la dynamique de développement durable ». L'Algérie, à l'instar des autres pays, célèbre cette journée « convaincue du rôle du tourisme en tant que force de changement positif et de transition vers des pratiques plus durables et innovantes, grâce à sa capacité à créer des emplois, à stimuler et à développer l'économie locale », a précisé la ministre. Elle a réaffirmé « l'engagement ferme de l'Algérie à développer le secteur touristique en tant que véritable levier de développement



socioéconomique durable ». En phase avec les principes du tourisme durable, a-t-elle ajouté, « l'Algérie s'engage à soutenir et à autonomiser les différentes catégories de la société, en tant que pilier essentiel pour bâtir un avenir durable, en accordant une grande importance à l'investissement, à la qualification des ressources humaines et à leur intégration

dans divers domaines, y compris celui du tourisme ». Elle a également misé sur « le soutien aux projets afin qu'ils deviennent la locomotive du développement local et un catalyseur de l'emploi, à travers la mise en place de mécanismes de financement, la création et l'accompagnement d'incubateurs, l'établissement de partenariats avec des organismes internatio-

naux, ainsi que la promotion de l'innovation et de la technologie, et l'organisation de salons périodiques pour les chefs d'entreprise et les porteurs de projets ». Dans le même esprit, Mme Meddahi a indiqué que l'Algérie s'emploie à « renforcer les infrastructures touristiques et à encourager un investissement durable reflétant les spécificités d'un tourisme algérien authentique et ancestral, conciliant modernité, authenticité et constantes nationales ». Elle a en outre insisté sur la nécessité « d'intensifier les efforts en faveur du tourisme durable et d'adhérer à cette démarche, en sensibilisant la communauté internationale à l'importance de ce secteur et à sa valeur sociale, culturelle et économique, et en adoptant une gestion intelligente des ressources touristiques grâce à des pratiques durables qui réduisent les impacts environnementaux et socioculturels négatifs ». Au terme de son allocution, la ministre a invité l'ensemble des partenaires, établissements touristiques et investisseurs à faire découvrir l'Algérie « en tant que destination touristique authentique » et à œuvrer à « bâtir un tourisme responsable et durable au service de l'Homme et de l'environnement ».

TIZI-OUZOU

# Relance des projets de 5 EPH

Les trois hôpitaux de 60 lits, situés respectivement à Maâtkas, Bouzeguène et Aïn El Hammam, ainsi que le futur complexe hospitalier Mère et Enfant et l'hôpital de 60 lits spécialisé dans la chirurgie tête et cou à Draâ Ben Khedda.



Des mesures ont été prises par les autorités locales pour relancer et accélérer les travaux de réalisation de cinq (5) établissements hospitaliers à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, destinés à améliorer la prise en charge médicale des citoyens, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya. Les projets concernés sont les trois hôpitaux de 60 lits, situés respectivement à Maâtkas, Bouzeguène et Aïn El Hammam, ainsi que le futur complexe hospitalier Mère et Enfant et l'hôpital de 60 lits spécialisé dans la chirurgie tête et cou à Draâ Ben Khedda, selon la cellule de communication. Lors d'une réunion de travail tenue mardi, le wali, Aboubakar Essedik Boucetta, a fait le point sur l'état d'avancement de ces chantiers. La réunion, qui a regroupé les directeurs de la Santé et des Equipements publics, visait à lever les obstacles qui entravent la progression des travaux, a-t-on ajou-

té. Concernant l'hôpital de 60 lits de Maâtkas, le wali a instruit les directeurs de la Santé et des Equipements publics de valider rapidement la demande de réévaluation du projet. Cette mesure devrait permettre d'accélérer les travaux et de procéder à l'acquisition des équipements nécessaires. Pour le projet du complexe mère et enfant dans la commune de Tizi-Ouzou, dont l'étude de faisabilité est à 40 %, M. Boucetta a instruit le directeur des Equipements publics d'« accélérer les procédures pour lever les réserves émises par le Contrôle technique des constructions (CTC) dans un délai ne dépassant pas les 10 jours », selon la cellule de communication. Pour le projet de l'hôpital de Bouzeguène, une réunion de travail devrait se tenir incessamment à la direction des équipements publics pour discuter, entre autres, de la réalisation des systèmes d'aération et de climatisation, de la station d'épuration et

des logements de fonction dans les meilleurs délais. « Les procédures d'acquisition des équipements étant déjà finalisées, il est donc crucial d'accélérer le reste », a-t-on indiqué. A propos du projet de l'hôpital d'Aïn El Hammam, le wali a insisté sur la nécessité de valider rapidement les différents plans par les services de la Protection civile. Il a également demandé à l'entreprise de construction de renforcer ses moyens sur le chantier pour achever le projet dans les meilleurs délais. Enfin, pour le projet d'hôpital spécialisé dans la chirurgie tête et cou implanté à Draâ Ben Khedda, le directeur des Equipements publics a été chargé de finaliser les études en tenant compte du terrain supplémentaire qui a été annexé au projet. Le directeur de la Santé devra, pour sa part, veiller à la validation des plans en suspens, d'après la cellule de communication de la wilaya.

MÉDÉA

## Nouveaux projets d'établissements scolaires

De nouvelles structures éducatives sont en cours de réalisation à travers des communes de la wilaya de Médéa et d'autres sont en phase de lancement, a-t-on appris, mercredi, auprès du directeur des équipements publics (DEP). Un premier lot, composé de quatre groupes scolaires, de deux collèges d'enseignement moyen (CEM) et d'un lycée, localisés dans les pôles urbains d'El-Omaria, Beni-Slimane, Mezghena et Ain-Boucif, est en chantier

et les travaux avancent à un rythme appréciable, a indiqué Redouane Houas, directeur des équipements publics. Ces établissements éducatifs font partie des projets affectés au secteur de l'éducation pour l'exercice 2025 et devraient être livrés progressivement à partir de l'année 2026, a-t-il précisé. S'agissant des projets récemment notifiés à la wilaya, M. Houas a annoncé l'inscription de quatre CEM qui seront implantés dans les com-

munes de Sedraya, Sidi-Naamane, Cheniguel et Benchicao, en plus d'un lycée localisé dans la commune de Derrag. Le secteur de l'éducation a bénéficié également d'un projet de réalisation de dix-huit classes d'extension réparties dans plusieurs établissements éducatifs de la wilaya, a-t-il signalé. Les procédures d'octroi de ces projets sont en cours de finalisation et leur lancement effectif interviendra à la fin du mois d'octobre prochain, a affirmé M. Houas.

SAÏDA

## 500 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Quelque 500 foyers situés dans la région de Aïn Zarka (wilaya de Saïda) ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel, ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya. La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz a procédé, début septembre, au raccordement des 500 foyers du nouveau pôle urbain d'Aïn

Zarka, dans la commune de Ouled Khaled, au réseau de gaz naturel. Le réseau installé, d'une longueur totale de plus de 1,5 km, a nécessité une enveloppe financière estimée à près de 1,5 million de dinars algériens, précise-t-on. A noter qu'au début du mois d'avril dernier, 150 habitations avaient été raccordées au réseau de gaz

naturel dans les communes de Youb et Doui Thabet, pour un montant de plus de 41 millions de dinars. Par ailleurs, le réseau de gaz naturel dans la wilaya de Saïda s'étend aujourd'hui sur plus de 892 km et compte 108.000 abonnés, selon les données de la Direction de la distribution de l'électricité et du gaz.

BARIKA

## Nouvelles stations de téléphonie mobile

La wilaya de Timimoun a bénéficié d'un projet d'installation de 13 nouvelles stations de téléphonie mobile pour la couverture des zones éloignées, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de wilaya de la Poste et des Télécommunications. L'opération porte sur sept (7) stations de l'opérateur Mobilis et six (6) autres de l'opérateur Djezzy, déployées dans des zones connaissant une faible couverture, a affirmé le directeur de wilaya du secteur, Mohamed Benabdallah. Il a précisé que les démarches se poursuivent pour disposer de stations supplémentaires afin de couvrir les périmètres connaissant une activité agricole prometteuse. L'opération vise à renforcer le réseau de téléphonie mobile et d'en améliorer la qualité, en plus d'étendre son champ de couverture aux ksour et aux zones éparses, a souligné le responsable. M. Benabdallah a fait état, dans le même contexte, d'une opération de renforcement du réseau de télécommunications le long de la RN-118, avec un projet de trois stations de téléphonie mobile de l'opérateur Mobilis, dont les procès verbaux de choix des sites d'implantation ont été finalisés et devant démarrer prochainement. Par ailleurs, il a été procédé au raccordement du projet agricole algéro-italien de Timimoun via un réseau de fibre optique sur 52 km, en vue d'assurer un service d'Internet de haut débit, a-t-il poursuivi. S'agissant de la modernisation du réseau de télécommunications, des travaux sont menés présentement à différents endroits de la wilaya pour remplacer les anciens câblages en cuivre par des lignes de fibre optique, a fait savoir le responsable.

SIDI BEL-ABBES

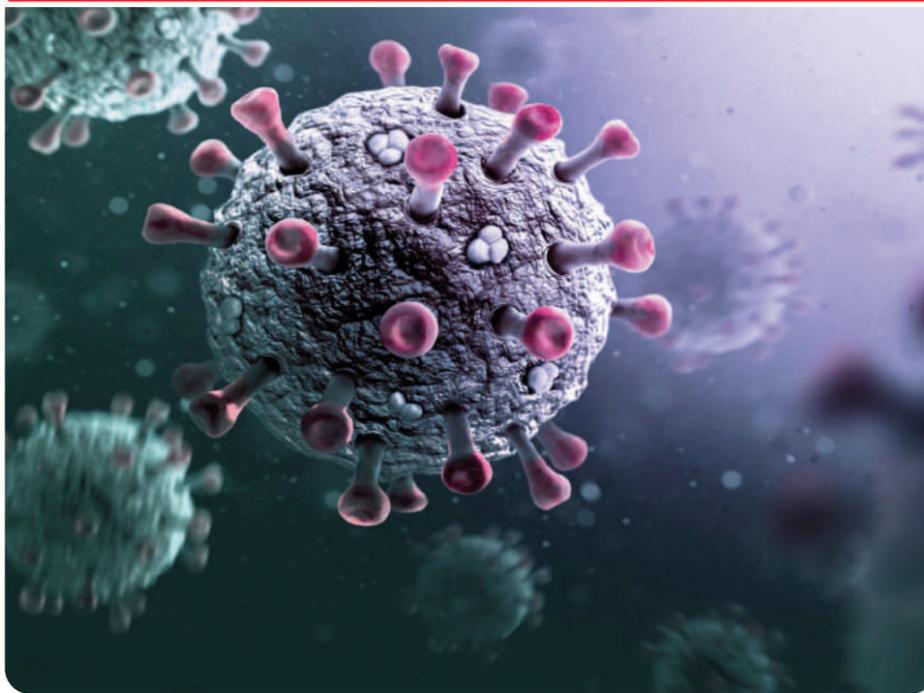
## Réalisation de 05 nouveaux établissements scolaires

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Sidi Bel-Abbes sera renforcé par la réalisation de cinq nouveaux établissements scolaires des cycles moyen et secondaire, dans le cadre du programme d'investissement de l'année 2025, a-t-on appris du directeur local du secteur, Mohamed Chaâbane. Il s'agit de quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) et d'un lycée, en plus de 18 salles d'extension, a précisé la même source, ajoutant que les travaux devront démarrer, avant la fin de l'année en cours, dès l'achèvement des procédures administratives, pour une réception prévue à la fin de l'année prochaine 2026. Lors de la rentrée scolaire 2025-2026, le secteur a déjà été renforcé par six groupes scolaires, trois CEM et quatre lycées. Le nombre total d'élèves inscrits dans les trois cycles d'enseignement de la wilaya dépasse les 200.000. Le même responsable a ajouté qu'à la fin du mois de décembre prochain, il est prévu la réception de trois groupes scolaires, trois CEM, un lycée, ainsi que six salles d'extension dans le primaire et 12 autres dans le moyen, en plus de six cantines scolaires et six demi-pensions au cycle moyen. La wilaya de Sidi Bel-Abbes compte plus de 500 établissements scolaires, dont 331 écoles primaires, 121 CEM et 59 lycées, signale-t-on.

Détecté dans au moins 38 pays, le sous-variant "XFG", également appelé "Frankenstein" est dans la liste de surveillance de l'OMS. L'agence onusienne précise que rien n'indique à ce stade une augmentation de la gravité des cas, ni un échappement immunitaire plus marqué que pour les autres sous-variants d'Omicron.

OMS

## “Frankenstein”, un nouveau variant du Covid



Un nouveau variant du Covid-19, surnommé "XFG" ou "Frankenstein", circule en Europe depuis septembre 2025. Celui-ci, plus contagieux mais pas plus dangereux, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il est le résultat de l'hybridation de plusieurs souches du virus, produit d'une recombinaison entre sous-lignées antérieures d'Omicron. Le 25 juin 2025, le groupe consultatif technique sur l'évolution des virus (TAG-VE) de l'agence onusienne a ajouté le variant XFG à sa liste de variantes du SARS-CoV-2 sous surveillance, en raison de sa propagation. Le variant XFG n'est pas le seul suivi par l'OMS. En septembre 2025, 10 variants sont classés "sous surveillance" dans le monde. L'agence rappelle que la majorité d'entre eux disparaissent naturellement au bout de quelques mois. Ainsi, aux États-Unis, le variant XFG Frankenstein représentait 14 % des échantillons prélevés, selon la dernière mise à jour des Centers for Disease Control and Prevention (CDC), dont les données ont été recueillies jusqu'au 21 juin. Depuis, il a été détecté dans au moins 38 pays notamment en Asie et en France. L'agence onusienne précise également que rien n'indique à ce stade une augmentation de la gravité des cas, ni un échappement immunitaire plus marqué que pour les autres sous-variants d'Omicron. En clair, il se propage, mais ne provoque pas plus d'hospitalisations ou de

décès que ses prédécesseurs. Le risque global attribué par l'OMS reste donc faible. Cette vigilance n'est pas inutile car si XFG n'est pas plus dangereux, il illustre la capacité permanente du virus à évoluer. Et c'est bien cette évolution continue qui maintient le Covid-19 en circulation, même si l'immense majorité des cas sont aujourd'hui bénins grâce à l'immunité acquise par les vaccinations et les infections passées. Selon les experts, le variant XFG provoque les mêmes symptômes que les autres sous-variants d'Omicron tels que toux, fièvre, fatigue, courbatures et maux de gorge. Ils ajoutent que « la majorité des cas sont bénins, parfois même asymptomatiques, en particulier chez les personnes jeunes ou déjà immunisées.

Certains médias étrangers ont évoqué un symptôme distinctif, l'enrouement de la voix, qui serait un peu plus fréquent avec XFG. Il faut prendre cette information avec prudence puisque ce symptôme n'a pas été confirmé par l'OMS ni par des études cliniques robustes. L'agence sanitaire précise en outre « qu'aucun signal de gravité accrue n'a été observé ». Ainsi, « XFG ne provoque pas plus de formes sévères, ni plus d'hospitalisations, que les autres sous-variants d'Omicron déjà connus ». Les experts rappellent que l'évolution du virus illustre la capacité du SARS-CoV-2 à se réinventer en permanence pour continuer à circuler, sans être pour autant plus dangereux.

A.B.

## HYPERTENSION ARTÉRIELLE : Plus d'un milliard de personnes affectées

L'hypertension artérielle non maîtrisée expose plus d'un milliard de personnes à des risques de maladies, a affirmé l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui a publié mardi dernier son deuxième rapport sur l'hypertension dans le monde. Selon cette agence onusienne « 1,4 milliard de personnes vivaient avec une hypertension en 2024 », mais qu'« un peu plus d'une personne sur cinq maîtrise l'affection, soit par des médicaments, soit par le traitement de risques modifiables pour la santé ». Le nouveau rapport, publié à l'occasion de la 80e session de l'Assemblée générale des Nations unies, révèle également que seuls 28 % des pays à faible revenu déclarent que tous les médicaments contre l'hypertension recommandés par l'OMS sont généralement disponibles dans les pharmacies ou les établissements de soins primaires. « Chaque heure, plus de 1000 personnes perdent la vie suite à un accident vasculaire cérébral ou un infarctus du myocarde dû à l'hypertension artérielle, et la plupart de ces décès sont évitables », a déclaré le Dr Tedros



Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, estimant que « les pays possèdent les outils pour changer cette situation ». « Avec une volonté politique, des investissements continus et des réformes visant à intégrer la lutte contre l'hypertension dans les services de santé, nous pouvons sauver des millions de personnes et assurer une couverture sanitaire universelle pour tous », a-t-il soutenu. Le rapport souligne, à ce titre, que sans action urgente, des millions de personnes continueront de décéder prématurément et les pays seront confrontés à des pertes économiques crois-

santes. De 2011 à 2025, les maladies cardiovasculaires, y compris l'hypertension, devraient « coûter aux pays à revenu faible ou intermédiaire environ 3700 milliards de dollars, soit environ 2 % de leur PIB combiné », précise le document. Le rapport met en évidence les principales lacunes en matière de prévention, de diagnostic, de traitement et de soins de longue durée de l'hypertension. Parmi les principaux obstacles figurent notamment la faiblesse des politiques de promotion de la santé (sur les facteurs de risque tels que l'alcool, le tabagisme, l'inactivité physique, le sel et les

acides gras), l'accès limité à des tensiomètres validés, l'absence de protocoles de traitement normalisés et d'équipes de soins primaires formées, des chaînes d'approvisionnement peu fiables et des médicaments coûteux, une protection financière insuffisante pour les patients et des systèmes d'information insuffisants pour suivre les tendances. Les médicaments contre la tension artérielle représentent l'un des outils de santé publique les plus rentables. Pourtant, seuls 7 pays à faible revenu sur 25 (28 %) déclarent que l'ensemble des médicaments recommandés par l'OMS sont généralement disponibles, contre 93 % des pays à revenu élevé. Le rapport passe en revue les obstacles et les stratégies visant à renforcer l'accès aux médicaments contre l'hypertension moyennant l'amélioration des systèmes de réglementation, de la tarification et du remboursement, des achats et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'à l'amélioration de la prescription et de la délivrance de ces médicaments.

MASCARA

## Engouement des élèves pour la semaine de santé scolaire

Les activités de sensibilisation inscrites dans le cadre de la Semaine de la santé scolaire, dont les manifestations se poursuivent dans la wilaya de Mascara, suscitent un grand intérêt chez les élèves des établissements éducatifs, a indiqué, mercredi, la direction locale de la Santé. Le chef du service de prévention, Ali Touil, a précisé à l'APS que les actions menées dans le cadre de cette manifestation, comprenant des cours de sensibilisation, des expositions ainsi que des équipes médicales mobiles, rencontrent un vif intérêt et une large interaction de la part des élèves, qui réagissent positivement à cette initiative. Il a ajouté que les médecins participant à ces activités présentent aux élèves des explications simplifiées sur des thèmes liés à l'importance d'adopter des comportements sanitaires sains et une alimentation équilibrée, tout en mettant en évidence les effets négatifs de la dépendance à Internet et aux réseaux sociaux. Des conseils et des recommandations sont également prodigués concernant les bienfaits de la pratique régulière du sport et l'importance de l'hygiène dentaire, a fait savoir la même source. L'opération se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine par l'organisation d'une caravane de sensibilisation ciblant les écoles primaires situées dans les zones rurales, ainsi que les unités de dépistage et de suivi scolaire (UDS), à travers les différentes communes de la wilaya, a ajouté M. Touil. A noter que cette manifestation est organisée par la direction de la Santé, en coordination avec la direction de l'Éducation, le Comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) et plusieurs associations à caractère social.

NASA

## La mission Artémis 2, aura lieu début 2026

La Nasa a assuré mardi être dans les temps pour envoyer en début d'année 2026 des astronautes vers la Lune. En raison de multiples contretemps, cette mission habitée nommée Artémis 2, a été reportée à plusieurs reprises ces dernières années et est désormais prévue pour avril 2026 au plus tard. « Nous avons l'intention de respecter cet engagement », a assuré mardi Lakiesha Hawkins, une haute responsable de l'agence spatiale américaine, évoquant même la possibilité que la mission se tienne « dès février ». L'équipage, composé de trois astronautes américains et d'un Canadien, doit être le premier à voyager autour du satellite naturel de la Terre en plus de 50 ans. Il n'y atterrira toutefois pas.

## IRAN

# Rappel de trois ambassadeurs en Europe

Le président iranien, Massoud Pezeshkian, a affirmé samedi que les Etats-Unis avaient exigé de l'Iran qu'il lui remette « tout » son uranium enrichi en échange d'une prolongation pour trois mois d'une suspension des sanctions, qualifiant cette requête d'inacceptable.



Les sanctions de l'Onu contre l'Iran sont formellement rétablies à partir de ce samedi 27 septembre 2025 après l'échec des négociations entre les Européens, qui réclament des gages sur le programme nucléaire iranien, et Téhéran qui dénonce une décision illégale. Les sanctions de l'Onu contre l'Iran sont formellement rétablies samedi 27 septembre 2025 au soir après l'échec des négociations entre les Européens et Téhéran. Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne, groupe de pays appelés E3, ont déclenché fin août le mécanisme dit « snapback » qui permet dans un délai de 30 jours de rétablir les sanctions levées en 2015 après l'accord sur le

nucléaire iranien (JCPOA). Après le feu vert du Conseil de sécurité de l'Onu et l'échec vendredi de la Russie et de la Chine à repousser la date butoir, de lourdes sanctions, allant d'un embargo sur les armes à des mesures économiques, seront rétablies dans la nuit de samedi à dimanche, sauf coup de théâtre de dernière minute. En protestation, l'Iran a rappelé samedi « pour consultations » ses ambassadeurs en France, en Allemagne et au Royaume-Uni, a rapporté la télévision d'État. Des réunions au plus haut niveau se sont multipliées

toute la semaine en marge de l'Assemblée générale de l'Onu à New York pour tenter de trouver une solution diplomatique. Dans ce contexte, le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, a accusé Américains et Européens de « mauvaise foi », jurant que son pays ne céderait « jamais à la pression ». Mais il a également laissé la porte ouverte aux négociations. Son président Massoud Pezeshkian a lui assuré que l'Iran ne quitterait pas le Traité de non-prolifération nucléaire en représailles. Les Iraniens jugent illégal le pro-

cessus de rétablissement des sanctions, tout comme la Russie et la Chine. Moscou et Pékin ont sans succès proposé vendredi au Conseil de sécurité de l'Onu de prolonger de six mois l'accord sur le nucléaire iranien qui expire le 18 octobre, afin de donner plus de chances à la diplomatie. Le président iranien a affirmé samedi que les Etats-Unis avaient exigé de l'Iran qu'il lui remette « tout » son uranium enrichi en échange d'une prolongation pour trois mois d'une suspension des sanctions, qualifiant cette requête d'inacceptable, ont rapporté des médias. Ils veulent que nous leur céditions tout notre uranium enrichi, a déclaré à la télévision d'Etat Pezeshkian avant de s'envoler de New York, où il a assisté à l'Assemblée générale de l'ONU, pour Téhéran. Dans quelques mois, ils auront une nouvelle exigence et diront de nouveau qu'ils veulent rétablir le snapback, a ajouté le président iranien, en référence au mécanisme de rétablissement des sanctions onusiennes qui entrera en vigueur dans la nuit de samedi à dimanche.

## SOUDAN DU SUD

## Plus de 1800 civils tués en neuf mois

Plus de 1.800 civils ont été tués entre janvier et septembre au Soudan du Sud, un pays « au bord du précipice », où les tensions politiques ont fortement progressé, se sont alarmées vendredi les Nations unies. Au moins 1.854 personnes ont été tuées, 1.693 blessées, 423 enlevées et 169 soumises à des violences sexuelles dans le cadre de conflits entre janvier et septembre dans le pays, selon un communiqué du Bureau des droits humains de l'ONU. Cela représente une augmentation de 59 % du nombre total de victimes documentées par rapport à la même période l'année dernière, les chiffres réels étant probablement plus élevés, car les contraintes croissantes de sécurité ont entravé la vérification des faits de violence. « C'est inadmissible et cela doit cesser », s'est indigné le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, dans ce communiqué, se disant « profondément préoccupé par le sort des civils au Soudan du Sud ». M. Türk a également exhorté les dirigeants soudanais et la communauté internationale à « faire tout leur possible pour tirer le Soudan du Sud du bord du précipice » où il se trouve. Les combats se sont intensifiés de manière significative depuis mars. Les effusions de sang communautaires ont également augmenté, avec des affrontements inter-claniques et ethniques dans les Etats de Warap (nord) et Jonglei (centre) qui ont entraîné une augmentation de 33% des décès civils.

## RUSSIE

## L'alcool frelaté fait 19 morts

Au moins 19 cas d'intoxications mortelles attribuées à la consommation d'alcool frelaté ont été enregistrés depuis début septembre dans la région russe de Léningrad, près de Saint-Pétersbourg, ont indiqué vendredi les autorités locales. Selon le comité régional pour la santé, « 19 décès ont été enregistrés durant septembre après une consommation d'alcool dans le district Slantsevski ». Des analyses en laboratoire ont établi que le méthanol était la cause du décès dans huit de ces cas, selon la même source. Le méthanol est souvent utilisé pour fabriquer de l'alcool frelaté, un fléau en Russie. Une enquête a été ouverte sur l'« intoxication avec de l'alcool frelaté de plusieurs personnes dans le district Slantsevski », a indiqué le parquet régional dans un communiqué. Pour sa part, le Comité d'enquête, chargé des principales investigations dans le pays, a annoncé l'arrestation d'une femme sexagénaire et d'un homme septuagénaire, soupçonnés d'avoir vendu cet alcool aux victimes. En 2016, plus de 60 personnes sont mortes à Irkoutsk, en Sibérie, après avoir bu de l'huile de bain qui contenait du méthanol. Si la loi sanctionnant le trafic de méthanol a depuis été renforcée, le prix de la vodka reste inabordable pour des millions de Russes, notamment dans les zones rurales avec un niveau de vie très bas.

## PHILIPPINES

## 03 morts et 400.000 évacués lors de la tempête Bualoi

Les autorités des Philippines ont fait évacuer 400.000 habitants et ont confirmé le décès d'au moins trois personnes vendredi, après le passage de Bualoi, une violente tempête tropicale sur l'archipel, encore sous le choc du super typhon Ragasa. Lors d'une conférence de presse vendredi, Claudio Yugot, responsable de la protection civile dans la région de Bicol, qui couvre le sud de Luçon, a indiqué que trois personnes avaient été tuées lorsque des murs se sont effondrés et des arbres ont été déracinés au passage de la tempête Bualoi. Chaque année, au moins 20 tempêtes ou typhons frappent les Philippines ou s'en approchent, les régions les plus pauvres du pays étant généralement les plus durement touchées. Selon les scientifiques, le changement climatique provoque des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et plus intenses partout dans le monde.

## Etats-Unis

## La Cour suprême approuve le gel des aides étrangères

La Cour suprême des États-Unis a donné son feu vert à l'administration du président Donald Trump pour geler temporairement des aides étrangères approuvées par le Congrès, d'une valeur de plus de 4 milliards de dollars. La Cour a indiqué, vendredi, que le soutien à l'autorité du président dans la gestion des affaires étrangères semble l'emporter en importance sur le préjudice potentiel que pourraient subir les bénéficiaires visés par les fonds d'ai-

de. La Cour a précisé que son ordonnance d'urgence ne constitue pas une décision finale sur le fond de l'affaire, mais qu'elle autorise un gel temporaire du décaissement des fonds pendant que l'affaire poursuit son cours devant les juridictions inférieures. Les trois juges libéraux se sont opposés à la décision. La juge Elena Kagan a estimé que « l'enjeu est majeur », ajoutant que « le cœur de l'affaire concerne la répartition des

pouvoirs entre l'exécutif et le Congrès en matière de dépenses publiques ». Elle a également souligné que l'ordonnance rendue vendredi l'a été « avec un minimum d'informations, sans plaidoirie orale et sans possibilité de délibération ». Kagan a rappelé que l'effet de la décision consiste à permettre à l'exécutif de cesser de se conformer à l'allocation de 4 milliards de dollars de fonds que le Congrès a destinés à l'aide étrangère.

## GABON

## Début des élections

Le scrutin pour élire les députés de l'Assemblée nationale et les assemblées locales a débuté samedi au Gabon, avec un nombre record de candidats issus de 42 partis politiques. Les électeurs devront choisir 145 députés parmi près de 1.600 candidats. Par ailleurs, 17.200 personnes se disputent 972 sièges dans les conseils régionaux, 1.423 dans les municipalités et 683 dans les structures départementales, selon les chiffres officiels, relayés par des médias locaux. Le président gabonais, Brice Oligui Nguema, a chargé le ministère de l'Intérieur d'assurer le bon déroulement du scrutin dans un cadre paisible, transparent et crédible. Le parti au pou-

voir, l'Union démocratique des bâtisseurs (UDB), fondé et dirigé par le chef de l'Etat, vise une large victoire. Selon le site d'information Gabon Review, l'élection de Brice Oligui Nguema à la présidentielle d'avril dernier avec 94,8% des voix crée des conditions favorables à la réalisation de cet objectif. L'opposition, qui réclamait un report des législatives, a appelé ses sympathisants à voter massivement. Le scrutin prendra fin à 18h00 heure locale (UTC+1). Le mandat des députés est de cinq ans. Les élections se tiennent en deux tours si aucun candidat n'obtient la majorité absolue dans sa circonscription au premier tour. Le second tour est prévu le 11 octobre.

## GUINÉE

## LES RÉSULTATS DU RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL VALIDÉS

Le projet de nouvelle Constitution en Guinée a été approuvé à 89%, selon les résultats définitifs annoncés par la Cour suprême vendredi soir. Les

résultats définitifs, soit 89,38% pour le « oui » et 10,62% pour le « non », confirment les résultats provisoires annoncés mardi soir. Ils ont été

annoncés vendredi soir par le premier président de la Cour suprême, et ont été retransmis en direct sur la Radiotélévision de Guinée (RTG).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (TOUR PRÉLIMINAIRE, RETOUR)

## Les Canaris en quête de confirmation

La JS Kabylie retrouve, ce dimanche soir (19h00), le stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou avec l'ambition de valider son billet pour le deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. Forte de son succès éclatant au match aller, samedi dernier à Accra (2-0), face aux Ghanéens de Bibiani Gold Stars, la formation kabyle partira avec les faveurs des pronostics et devrait logiquement être prête à prouver que le résultat de l'aller n'était pas un concours de circonstance.

Marouane A.

Les « Canaris » avaient livré une prestation solide au Ghana, marquant grâce à Merghem à la 20<sup>e</sup> minute et Sarr à la 70<sup>e</sup>. Ce résultat place les hommes de Josef Zinnbauer en position idéale pour aborder la manche retour avec sérénité. Mais au sein du club, personne ne veut tomber dans l'excès de confiance.

«Le succès au Ghana est important pour la confiance. Nous avons besoin d'enchaîner les victoires, même si je ne considère pas que ce soit un déclic, car nos prestations en championnat n'ont pas été mauvaises», a déclaré l'entraîneur allemand, soucieux de garder ses joueurs concentrés et plus que jamais déterminés à briller encore.

### UN REGAIN DE FORME À CONFIRMER

La JS Kabylie qui avait vécu un début de saison difficile, surtout en championnat, semble avoir



retrouvé de la stabilité. Mercredi dernier, les Kabyles avaient déjà décroché leur premier succès en championnat face à l'ES Mostaganem (1-0), en match en retard de la 5<sup>e</sup> journée. Avec deux victoires consécutives toutes compétitions confondues, les coéquipiers de Aymen Mahyous abordent cette rencontre avec un moral gonflé à bloc et l'envie de signer

une troisième victoire d'affilée. L'objectif est clair : assurer la qualification à la fin de la rencontre et continuer à bâtir une dynamique positive, essentielle avant les prochaines échéances.

Pour sa part, Bibiani Gold Stars, champion en titre du Ghana, n'a plus d'autre choix que d'attaquer pour espérer renverser la vapeur. Battus à domicile, les Ghanéens devront marquer au moins deux

but sans en encaisser pour espérer arracher les prolongations. Un scénario qui complique considérablement leur tâche, d'autant que les Canaris, solides à domicile, pourront compter sur le soutien de leurs supporters, qui se déplaceront en force au stade Hocine Aït Ahmed, pour verrouiller leur qualification.

En cas de passage au deuxième tour préliminaire, la JSK affrontera le vainqueur de la double confrontation entre l'US Monastir (Tunisie) et East End Lions (Sierra Leone). Les Tunisiens ayant largement remporté le match aller en déplacement (4-0), un choc maghrébin se profile pour les Kabyles au prochain tour.

Les supporters de la JSK espèrent ainsi voir leur équipe poursuivre son aventure continentale et retrouver le prestige d'antan, en se qualifiant pour la phase de groupes, objectif majeur de cette campagne africaine.

M.A.

### LIGUE 2 AMATEUR (3<sup>e</sup> JOURNÉE)

## Le MOB consolide sa place de leader

Le MO Bejaïa, auteur d'un sans-faute depuis l'entame de la saison, a consolidé sa première place, en tête du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, en battant assez facilement le CR Béni Thour sur le score de 3-0, en ouverture de la troisième journée, disputée vendredi, et ayant vu le CA Batna remporter le derby des Aurès face au voisin du MSPB (1-0), tandis que l'ASM Oran s'est hissée provisoirement à la première place du groupe Centre-Ouest. Les Crabes portent ainsi leur capital à neuf unités et se maintiennent devant leurs premiers poursuivants au classement général, le CA Batna et l'US Biskra, qui s'est contenté d'un nul (1-1) chez la JSD Jijel. Cette 3<sup>e</sup> journée a été l'occasion pour le nouveau promu NRB Béni Ouelbane de remporter sa première victoire de la saison, après avoir difficilement dominé une coriace équipe de l'AS Khroub (2-1). Les autres bonnes affaires du jour ont été réalisées par l'USM Annaba qui a ramené un précieux nul de son déplacement

chez la JS Bordj Menaïl (1-1), et surtout l'US Chaouïa qui a réussi à s'imposer chez le NC Magra (0-1). En revanche, dans le bas du tableau, rien ne semble aller pour le mieux chez les mal-classés, qui continuent à broyer du noir. En effet, outre le MSPB qui essuyé sa troisième défaite de rang, deux autres clubs ne comptent aucun point jusqu'ici. Il s'agit de l'IB Khemis El Khechena, qui s'est incliné ce vendredi devant le MO Constantine (2-0). Dans le Groupe Centre-Ouest, l'ASM Oran a profité de la défaite à domicile du NA Hussein Dey face à la JSM Tiaret (0-2) pour s'emparer seul du leadership, suite à sa précieuse victoire en déplacement chez l'US Bechar Djedid (1-0). En effet, les Asémistes comptent désormais sept points, ce qui leur permet de passer devant le Nasria (6 pts), mais provisoirement. A noter que même la JSMT a réalisé une bonne affaire, grâce à sa victoire à Alger, en rejoignant provisoirement le peloton de tête, avec six points au comp-

### Championnats d'Afrique 2025 de Triathlon

## Les sélections nationales rejoignent l'Egypte

Le président de la fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, a été élu jeudi à Kigali (Rwanda) nouveau membre au sein du comité directeur de l'Union Cycliste Internationale (UCI), représentant la Confédération africaine. Barbari, a été élu Lors des travaux de la 194<sup>e</sup> conférence de l'Union Internationale, tenue jeudi dans la capitale rwandaise Kigali, en marge des Championnats du monde de cyclisme organisés sur place et auxquels participe l'Algérie. Barbari, qui occupe également le poste de secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), a obtenu 26 voix, surpassant son concurrent marocain Mohamed Ben El Mahi, qui a reçu 18 voix. Cette victoire renforce la présence du sport algérien au sein de la plus grande instance sportive dirigeant le cyclisme mondial. Grâce à ce poste, Kheireddine Barbari siègera au bureau exécutif de l'UCI pour le mandat olympique en cours, aux côtés de dix autres

membres élus, représentant les continents Amérique (un membre), Europe (sept membres) et Océanie (un membre). Un siège restera vacant au comité directeur de l'UCI jusqu'à l'élection d'un président ou d'une présidente de la commission des athlètes par les membres de cette assemblée, le membre élu à ce poste ayant automatiquement un siège au comité directeur. L'assemblée générale électorale de l'UCI a également vu l'adhésion de la fédération nationale du Royaume de Tonga, portant le nombre de pays membres de l'instance internationale à 206. Suite à son élection au comité directeur, Kheireddine Barbari a déclaré : "Je suis aussi heureux de ce poste qui constitue un renfort pour la diplomatie algérienne sur la scène internationale et dans une grande instance sportive internationale. Cette présence au comité directeur de l'UCI constitue une première historique pour l'Algérie dans ce sport, couronnant un travail de

### EQUIPE NATIONALE RETOUR D'OUNAS

L'international algérien Adam Ounas fait son retour dans le giron des Verts. Le club d'Al-Sailiya, où il évolue actuellement, a officialisé sa pré-convocation pour le prochain stage de l'équipe nationale algérienne, prévu du 6 au 14 octobre 2025. Arrivé en prêt cet été à Al-Sailiya après une saison passée sous les couleurs d'Al-Sadd, Ounas tente de relancer sa carrière dans le championnat qatari. Avec son nouveau club, il a déjà participé à deux rencontres depuis le début de la saison, dont une complète. Même si son temps de jeu reste encore limité, sa qualité technique et sa capacité à faire la différence sur le plan offensif continuent de séduire le staff de Vladimir Petkovic, qui souhaite l'avoir à disposition lors de ce prochain stage. Selon le communiqué du club, Adam Ounas rejoindra le camp de Sidi Moussa dès le lundi 6 octobre 2025 et devrait y rester jusqu'au 14 octobre. Il retournera ensuite à Al-Sailiya le 15 octobre afin de réintégrer l'effectif pour la suite du championnat. Cette pré-convocation est perçue comme une nouvelle chance pour le joueur de 28 ans, qui a souvent vu son parcours international freiné par des blessures et un manque de régularité. L'ailier, formé à Bordeaux et passé par Naples et Lille entre-autres, espère profiter de ce stage pour convaincre le sélectionneur et se frayer une place définitive dans la liste des Verts, lui qui n'a jamais été convoqué sous l'ère de Vladimir Petkovic, sa dernière présence en sélection remontant à la Coupe d'Afrique 2023. Pour Ounas, ce retour en sélection pourrait marquer un nouveau tournant dans une carrière qui a connu des hauts et des bas, mais où son talent n'a jamais été remis en question.

## France : Marseille leader provisoire

Quatre jours après sa victoire contre Paris, Marseille est parvenu à enchaîner en l'emportant dans les derniers instants à Strasbourg (2-1), pour prendre provisoirement la tête de la Ligue 1, vendredi en ouverture de la sixième journée. La pluie tombait déjà depuis une vingtaine de minutes au Stade de la Meinau, mais ce ne fut rien comparé à la douche froide qu'ont vécue les supporters alsaciens après le but au bout du suspense d'Amir Murillo (90e+1). Virtuellement en tête quelques instants plus tôt, le Racing redescend finalement au cinquième rang, avec le même nombre de points que l'OM, qui profite de sa différence de buts pour occuper la première place devant Monaco, Paris et Lyon. Les joueurs de Roberto De Zerbi, suspendu après son exclusion lors du Classique, ont eu le mérite de ne pas abdiquer pour renverser leur adversaire. Ils poursuivent ainsi leur dynamique positive après leur premier succès à domicile (1-0) en quatorze ans en championnat contre Paris, lundi soir. De bout en bout, ce match se sera joué sur un fil, entre deux équipes qui ont d'abord réussi à empêcher l'adversaire de mettre en place son jeu, en maintenant une pression haute sur le porteur du ballon. Dans la fraîcheur de la Meinau, c'est par leurs contres, leurs courses dans le dos

de la défense et leur talent que les Strasbourgeois ont mis en difficulté l'OM.

### EMEGHA MONTRE LA VOIE, EN VAIN

Notamment par leur capitaine Emanuel Emegha, bien plus rapide que l'arrière-garde marseillaise et buteur dès la 18e minute, avant d'être signalé en position de hors-jeu. Ce scénario s'est reproduit à l'entame de la deuxième période, avec cette fois Emegha en passeur et Abdoul Ouattara en buteur, avant que la VAR n'intervienne pour cette fois valider le but. Ouattara n'était alors sur la pelouse que depuis quatre minutes. Strasbourg a su piquer le premier, après plusieurs occasions d'Amine Gouiri (8e, 30e) et Igor Paixao (41e). Mais le club alsacien n'a pas su enfoncer le clou pour prendre un avantage définitif. Au contraire, il a connu un temps faible dans la foulée de son but, qui a failli profiter à Gouiri (54e) et Paixao (55e). Surtout, les Alsaciens ont inexplicablement arrêté de jouer, se contentant de garder le ballon dans leur moitié de terrain, voire proche de leur surface. Ce jeu-là leur a coûté cher: Pierre-Emerick Aubameyang les a punis en égalisant après une récupération haute des Olympiens (78e).

## FC Barcelone : Raphinha et Joan Garcia blessés

Le FC Barcelone a annoncé vendredi les blessures de l'attaquant brésilien Raphinha et du gardien espagnol, Joan Garcia, qui seront forfait pour le choc face au PSG en Ligue des champions et indisponibles plusieurs semaines. Dans deux communiqués distincts, le club catalan a officialisé une blessure musculaire "au biceps fémoral de la cuisse droite" pour Raphinha, sorti touché jeudi à Oviedo (3-1) et absent "environ trois semaines", et une rupture "du ménisque interne du genou gauche" pour Joan Garcia, indisponible entre "quatre et six semaines". Le portier catalan, recruté cet été pour 25 millions d'euros en provenance de l'Espanyol Barcelone, va devoir subir une arthroscopie, précise le Barça.

Les deux joueurs rejoignent le gardien allemand, Marc-André ter Stegen, et les milieux espagnols, Gavi et Fermin Lopez, sur la longue liste de joueur blessés à l'infirmerie blaugrana, que le prodige Lamine Yamal et le latéral Alejandro Balde viennent seulement de quitter, à cinq jours du choc face au PSG, mercredi (20H00). Cette hécatombe va pousser l'entraîneur barcelonais, Hansi Flick, à adapter son onze dimanche contre la Real Sociedad en Liga, puis contre Paris, avec le retour probable de l'expérimenté, Wojciech Szczesny, dans les buts. Raphinha, co-meilleur buteur de C1 avec Serhou Guirassy l'an passé (13 buts), devrait lui être remplacé numériquement par l'Anglais, Marcus Rashford.

## CHELSEA FC : COLE PALMER OUT

L'attaquant de Chelsea, Cole Palmer, sera aménagé jusqu'à la trêve internationale d'octobre afin de ne pas "aggraver" sa blessure à l'aine, a indiqué l'entraîneur du club de Premier League, Enzo Maresca. "Nous avons décidé de ménager Cole afin que sa blessure ne s'aggrave pas. Nous allons donc le laisser au repos pendant les deux ou trois prochaines semaines, probablement jusqu'à la trêve internationale", a déclaré l'Italien en conférence de presse. Palmer (23 ans) est devenu l'arme offensive numéro un de Chelsea depuis son arrivée en septembre 2023 en provenance de Manchester City. Cette saison cependant, le milieu offensif a été perturbé par des soucis récurrents au niveau des ischio-jambiers. Cette gêne l'a contraint à céder sa place dès la 21e minute le week-end dernier contre

Manchester United (défaite 2-1). "Il s'agit simplement de gérer la douleur à l'aine. Avec le nombre de matchs disputés, cela peut arriver. Nous essayons d'être un peu prudents avec lui et on espère qu'il sera à 100% après la trêve internationale", a déclaré Maresca vendredi, écartant l'hypothèse d'une opération. "Nous l'avons dit, avec Cole notre équipe est meilleure, mais nous avons aussi dit que nous allions devoir jouer des matches sans Cole. Nous n'allons pas jouer avec dix joueurs mais avec onze, c'est certain, donc nous allons trouver une solution différente", a-t-il ajouté. Sixièmes de Premier League, les "Blues" vont recevoir Brighton et Liverpool en l'absence de Palmer. L'international anglais manquera aussi la venue de Benfica mardi prochain en Ligue des champions.



BUNDESLIGA

## Le Bayern poursuit sa suprématie

A quatre jours d'affronter Paphos (mardi, 21h00) à Chypre pour la 2e journée de la phase de ligue de la Ligue des champions, les Munichois ont poursuivi leur sans-faute en mode rouleau compresseur en Bundesliga, avec déjà 22 buts d'inscrits pour seulement 3 encaissés. Avec 15 points sur 15 possibles, les hommes de Vincent Kompany sont assurés de conserver leur fauteuil de leader au soir de la 5e journée du championnat d'Allemagne. Avant le déplacement de Dortmund à Mayence, ils comptent cinq points d'avance sur le BVB, leur premier poursuivant. Avant la rencontre de vendredi, Harry Kane savait qu'il pouvait atteindre les 100 buts avec le Bayern en 104 matches en cas d'un doublé contre Brême, une barre qu'aucun joueur n'était parvenu à passer en si peu de temps avec un club du top 5 européen. Cristiano Ronaldo avec le Real et Erling Haaland avec Manchester City, y étaient parvenus après 105 matches sous leurs nouvelles

**Le Bayern a signé contre le Werder Brême sa cinquième victoire (4-0) en autant de rencontres de championnat cette saison vendredi soir à domicile, avec un record pour Harry Kane qui a franchi la barre des 100 buts munichois.**

couleurs. L'ouverture du score est toutefois venue de Jonathan Tah à la 22e minute. Sur un centre de Michael Olise, Tah a prolongé la balle d'une belle talonnade, elle-même déviée par Luis Diaz, ce qui a trompé un très bon Karl Hein. Kane mieux que CR7 et Haaland Le gardien de but du Werder Brême a remporté plusieurs duels avec Kane, dont un dès la 4e minute, et quand Hein a été dépassé, c'est le capitaine Marco Friedl qui a empêché Kane (39e) de marquer son premier but de

la soirée. Juste avant la pause, le capitaine et meilleur buteur de la sélection anglaise a provoqué la faute de Friedl dans la surface et a converti son 18e penalty en Bundesliga (aucun échec dans l'exercice en championnat depuis qu'il est arrivé en Bavière à l'été 2023). En seconde période, sur une contre-attaque lancée par Dayot Upamecano, Kane a profité du travail de Luis Diaz pour inscrire son 10e but en Bundesliga cette saison, le 100e de sa carrière munichoise débutée un soir de la mi-août 2023. Kane a été remplacé à dix minutes de la fin par le Sénégalais Nicolas Jackson, l'entraîneur Vincent Kompany pouvant faire tourner en vue du match de C1. L'Autrichien Konrad Laimer a conclu le nouveau festival offensif munichois à la 87e minute. Après le déplacement à Paphos, le Bayern disposera de quatre jours pour préparer son match sur la pelouse de l'Eintracht à Francfort, l'une des premières affiches de la saison en Bundesliga.

## Malaisie : La fédération et 07 joueurs sanctionnés par la FIFA

La Commission de discipline de la FIFA a sanctionné la Fédération malaisienne de football (FAM) et sept joueurs pour des infractions à l'article 22 du Code disciplinaire de la FIFA relatives à la contrefaçon et la falsification, a indiqué l'instance suprême du football mondial sur son site officiel. Les sept joueurs sanctionnés sont: Gabriel Felipe Arrocha, Facundo Tomas Garcés, Rodrigo Julian Holgado, Imanol Javier Machuca, João Vitor Brando Figueiredo, Jon Iratzabal Iraurgi et Hector

Alejandro Hevel Serrano. Ces sept joueurs ont tous représenté la Malaisie lors du match du troisième tour des qualifications pour la Coupe d'Asie des Nations 2027 disputé contre le Vietnam le 10 juin 2025. Une plainte concernant l'éligibilité de Facundo Tomas Garcés, Rodrigo Julian Holgado, João Vitor Brando Figueiredo, Jon Iratzabal Iraurgi et Hector Alejandro Hevel Serrano pour cette rencontre a été transmise à la FIFA par la suite, précise la même source. A l'issue de procé-

dures régulières dans le cadre de laquelle la Commission de discipline de la FIFA a analysé toutes les preuves versées au dossier, elle a décidé d'imposer les sanctions suivantes: Une amende de CHF 350 000 à l'encontre de la FAM ainsi qu'une amende de CHF 2 000 à l'encontre de chacun des joueurs incriminés. Une suspension de toute activité relative au football pendant une période de 12 mois, commençant à la date de notification de la décision, pour tous les joueurs susmentionnés.

# LES MOTS CROISÉS

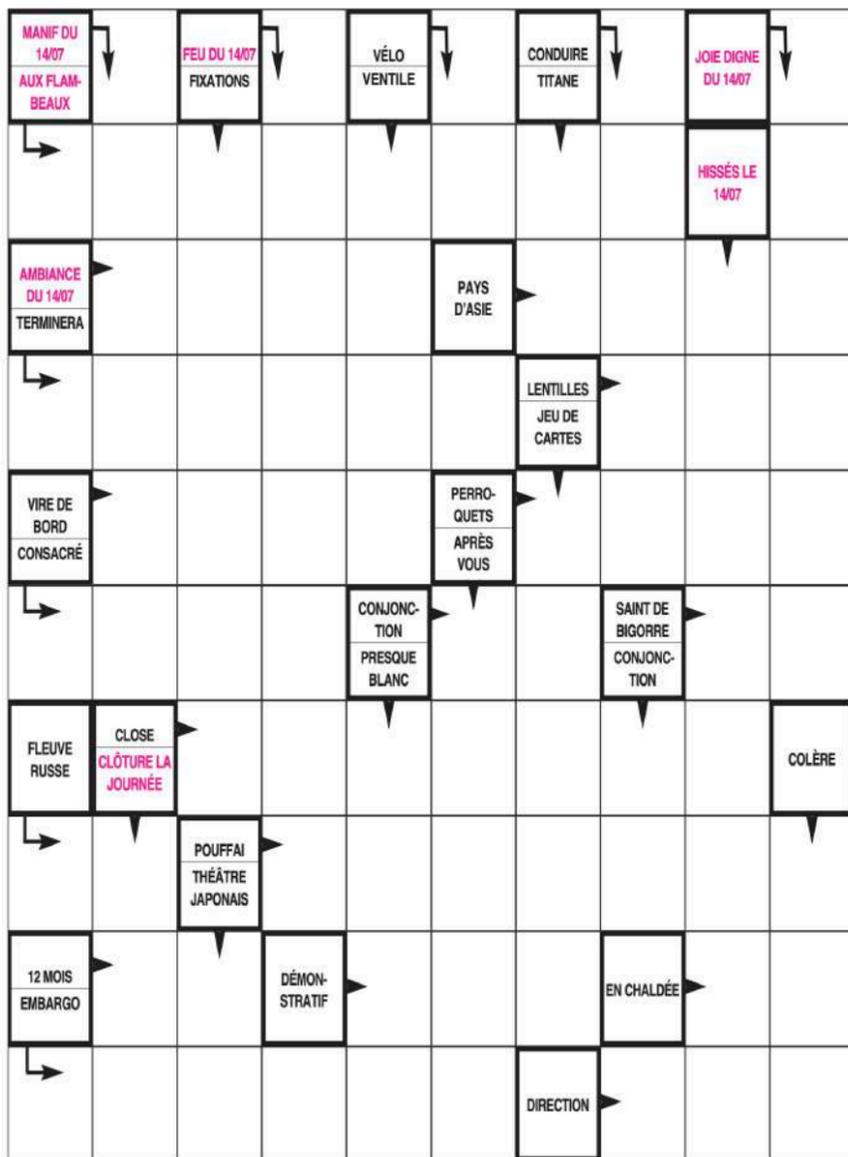
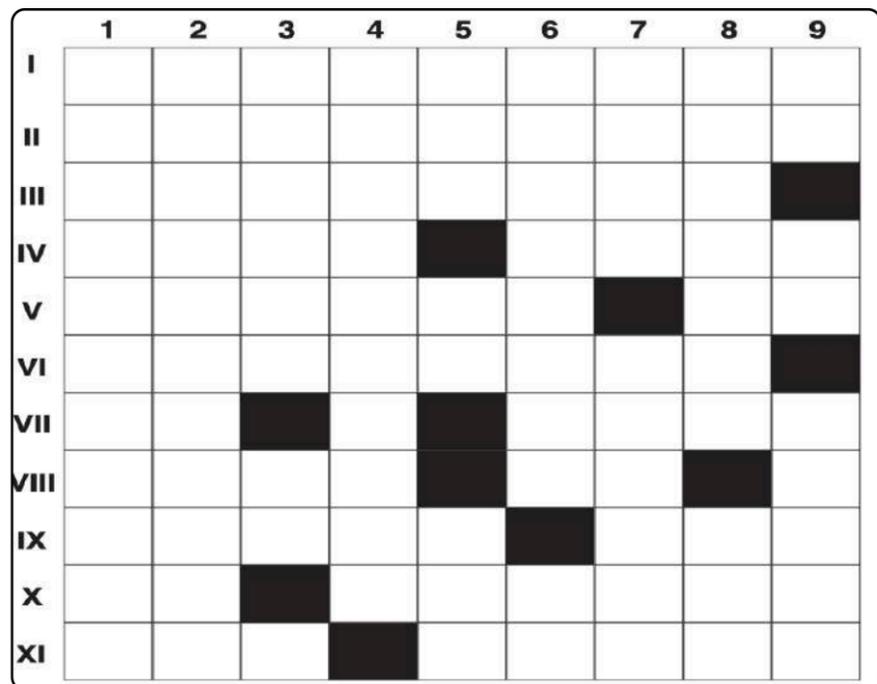
# LES MOTS FLÉCHÉS

## HORIZONTALEMENT

I. Beaucoup plus modernes que le pousse-pousse. II. Michel Lattas de son vrai nom. III. Cet amiral américain reprit Okinawa en 1945. IV. Les blancs ébranlèrent les grands Empires aux Vème et VIème. Nuances. V. Il fut déposé par Tsao-Pei. Une partie de jambes en l'air. VI. Sûrement plus facile pour les tigres que pour les rats. VII. En voilà deux sorties de l'impasse. Une lettre de faire part et ça fait surface. VIII. Appel à la mobilisation, même en temps de paix. Un quartier de Colmar. IX. Ils ne respectent pas les règles de conduite tout en pensant qu'ils sont sur la bonne route. Le bout du bout. X. En trente-neuf quarante-cinq mais pas en pleine guerre. Il rejoint l'Amazone et la prend dans ses bras. XI. Ce roi était le fils d'Abiam. Dans ce genre de rencontres il arrive très souvent qu'on joigne le geste à la parole.

## VERTICALEMENT

1. Un nouvel an que certains fêtent en automne. 2. Ils ne peuvent même pas faire bande à part. 3. On les a sous les yeux et pourtant on fait comme si on ne les voyait pas. Tout un symbole que l'on retrouve dans le travail. 4. Traduit en français il s'agit des "Monts métallifères". 5. Ce n'est sûrement pas l'endroit idéal pour boxer. Dans l'atmosphère. En voilà trois prises au hasard. 6. Célèbre Carthaginois. Une Grecque sortie du Pirée. 7. En accusation, mais au début seulement et en position pour revenir à la charge. Cette ville est à l'origine du premier vin effervescent en France. 8. Ses méthodes de fouilles n'auraient aucun intérêt dans les aéroports. Coule au nord du Yorkshire. 9. Là elles se suivent en passant. Et là elles se suivent en dépassant. Eus donc, bon pied, bon oeil !



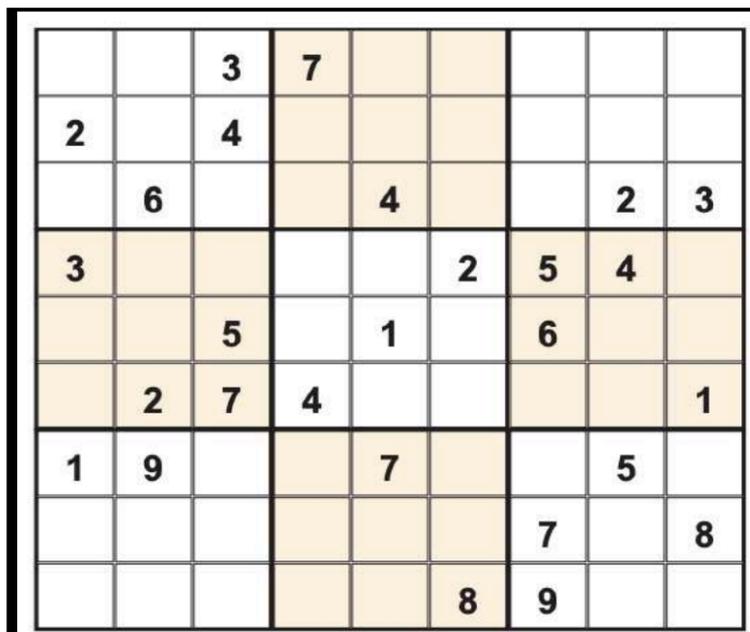
# MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : architecte

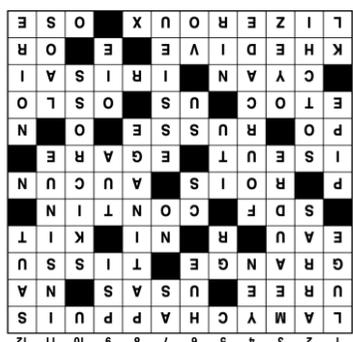
- |           |             |           |            |
|-----------|-------------|-----------|------------|
| ANIMAGUS  | DUMBLEDORE  | POTION    | SERPENTARD |
| ARAGOG    | EPOUVANTARD | POTTER    | SIRIUS     |
| AZKABAN   | GAROU       | POUDLARD  | SORCIER    |
| BRUIT     | GRYFFONDOR  | QUIDDITCH | TANTE      |
| CHOIXPEAU | HAGRID      | REMUS     | VESTE      |
| CROUTARD  | HIPPOGRIFFE | ROGUE     | VOLDEMORT  |
| DECOR     | MARAUDEUR   | RON       | WINKY      |
| DOBBY     | MOLDU       | SAULE     |            |
| DRAGO     | ONCLE       | SECRET    |            |



# SUDOKO



## SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



# SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



FESTIVAL D'ANNABA DU FILM MÉDITERRANÉEN

# Une 5<sup>e</sup> édition ouverte sous le signe du dialogue et de l'hommage

Le Festival d'Annaba du film méditerranéen a ouvert ses portes mercredi soir sur le Cours de la Révolution. La cérémonie, présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a réuni autorités, cinéastes et passionnés du septième art. Soixante-seize films, issus de vingt pays méditerranéens, seront en lice jusqu'au 30 septembre pour la « Gazette d'or ».

■ **Samy Terki**

La cinquième édition du Festival d'Annaba du film méditerranéen (FAFM) a été inaugurée mercredi soir sur le Cours de la Révolution, dans une atmosphère festive qui a attiré un large public.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, en présence des autorités locales, de personnalités du monde du cinéma et de nombreux amateurs du septième art. Le festival se déroulera du 24 au 30 septembre. Dans son discours, la ministre a rappelé l'importance de ce rendez-vous culturel qui, selon elle, contribue à renforcer le dialogue entre les civilisations des deux rives de la Méditerranée. Elle a également souligné que ce festival offre à Annaba l'occasion de mettre en valeur sa richesse culturelle et son ouverture sur le monde, tout en insistant sur la nécessité de réunir toutes les conditions pour assurer la réussite de l'événement. La soirée d'ouverture a été marquée par plusieurs hommages rendus à des figures du cinéma algérien et international, disparues ou encore actives. Parmi elles, le réalisateur algérien Ghaouti Bendedouche, la réalisatrice espagnole Pilar Bardem (à titre posthume), l'acteur



égyptien Khaled El Nabawy et l'acteur grec Yorgo Voyagis. Autre fait marquant, trois lauréats d'un Oscar président cette année les jurys des compétitions officielles. L'Espagnole Maria Pilar Revuelta Bravo dirige le jury des longs-métrages de fiction, le Britannique Shan Christopher Ogilvie préside le jury des courts-métrages de fiction et l'Indienne Kartiki Gonsalves conduit le jury des longs-métrages documentaires. Une première en Algérie. La cérémonie a également présenté au public le court-métrage documentaire espagnol *The Reflection on the Sand* (Les

reflets du sable) de Guillermo Marin, qui retrace l'histoire d'un jeune réfugié sahraoui. Par ailleurs, les membres des différents jurys ont été présentés officiellement. Le public, composé en grande partie de spectateurs venus de diverses régions du pays et de l'étranger, a accueilli chaleureusement ces présentations. Pas moins de vingt nationalités méditerranéennes participent à cette édition, dont l'Espagne, invitée d'honneur. Soixante-seize films sont en compétition pour la « Gazette d'or ». Les compétitions officielles couvrent plusieurs catégories :

meilleur long-métrage de fiction, meilleur long-métrage documentaire, meilleur court-métrage, prix Amar Laskri et, pour la première fois en Algérie, un prix dédié à l'intelligence artificielle, récompensant une œuvre cinématographique produite à l'aide de cette technologie. Avec ce programme riche et varié, Annaba s'affirme une nouvelle fois comme un carrefour méditerranéen du cinéma et un espace de rencontre pour les créateurs et les passionnés du septième art.

S.T.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU MALOUF – CONSTANTINE

## La 13<sup>e</sup> édition s'achève par un vibrant hommage à Ahmed Aouabdia

Un moment chargé d'émotion a marqué, mercredi soir, la clôture de la 13<sup>e</sup> édition du Festival international du malouf au Théâtre régional de Constantine. La cérémonie a été l'occasion de rendre hommage à deux grandes figures de cet art musical ancestral. Le maître Salim Fergani et l'artiste Ahmed Aouabdia ont été honorés pour leur contribution à la préservation et à la transmission du malouf constantinois. Le public a réservé une longue ovation à Ahmed Aouabdia, connu depuis de longues années pour sa voix et son engagement dans la sauvegarde des noubas et du répertoire constantinois. Présent dans la salle, il a reçu un hommage appuyé de la part d'un public venu nombreux.



Outre ces hommages, la soirée de clôture a été marquée par des prestations artistiques de haut niveau. La soprano tunisienne Syrène Ben Moussa a séduit l'assistance avec son interprétation du mode lh'sin, à travers des œuvres comme *El-Kawn Ilikom Mouchtaq*, *Zad*

*Ennabi Wa Frahna Bih* et *Hramt Bika Naassi*. L'artiste Fella El Djazairia a également marqué les esprits. Elle a présenté plusieurs pièces du répertoire du malouf, mais aussi des fusions musicales intégrant des sonorités modernes. Elle a offert un duo très apprécié avec Ade-

laine Fergani, autour d'un répertoire constantinois riche et émouvant. Toufik Touati, de son côté, a brillé par une prestation technique et expressive. Ses « interprétations » de Ya Ghzali Ya Mlih et Nour Aïni Anta Ghzali ont fortement impressionné le public. La 13<sup>e</sup> édition du Festival international du malouf, qui s'est tenue du 20 au 24 octobre, a connu un grand succès populaire.

Le public constantinois a répondu présent, confirmant son attachement à cet héritage musical. Cette édition restera comme l'une des plus riches du festival, avec une programmation de qualité et un hommage appuyé à Ahmed Aouabdia, maître incontesté du malouf.

THÉÂTRE

### «Carnaval Romain»: un théâtre de mémoire et d'émotion

La salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi a accueilli la pièce *Carnaval Romain*, production du Théâtre régional de Constantine, mise en scène par Mouni Boualem. L'œuvre, adaptée du dramaturge hongrois Miklós Hubay, a attiré un public nombreux et conquis par la force de l'interprétation et la profondeur du propos. Mouni Boualem, jeune metteuse en scène, propose une lecture personnelle du texte. Elle y introduit une « approche contemporaine » qui interroge la mémoire et la place des artistes dans la société. « J'ai voulu extraire du texte classique une respiration contemporaine, capable de poser des questions existentielles sur l'art, l'identité et la mémoire. Mon ambition était de casser les cadres figés tout en restant fidèle à l'esprit du texte », a-t-elle expliqué à l'issue de la représentation. L'histoire met au centre Margit, ancienne comédienne devenue recluse dans le sous-sol du théâtre où elle a connu la gloire. Son monologue bouleversant « Y a-t-il quelqu'un ici... qui se souvient de moi ? » exprime la douleur de l'oubli et le prix payé par celles qui ont consacré leur vie au théâtre. La « pièce » suit l'intrigue d'un directeur contraint de l'engager pour une répétition expérimentale, mais ouvre un récit plus large sur la célébrité, l'oubli et les rapports de pouvoir dans le monde artistique. Sur scène, Raja Houari livre une interprétation marquante de Margit. Son jeu oscille entre fragilité et intensité, donnant au personnage une dignité blessée qui a fortement touché le public. À ses côtés, Chaker Boulemdai, également assistant à la mise en scène, incarne le directeur du théâtre, partagé entre « idéaux artistiques » et « contraintes institutionnelles ». La scénographie de Chahinaz Nagouache accompagne cette tension. Sobre et précise, elle crée des espaces où l'ombre et la lumière traduisent l'état intérieur des personnages. Certaines scènes muettes, portées par une gestuelle proche de la chorégraphie, donnent à voir de véritables tableaux vivants. Le public, composé de responsables culturels, d'artistes et de figures du cinéma comme Sara Bartima, Merouane Guerouabi ou Souhila Maâlem, a salué avec émotion la représentation. Tous ont reconnu une œuvre qui dépasse l'hommage pour devenir une réflexion sur la mémoire et la reconnaissance des artistes, en particulier des femmes souvent reléguées après leur carrière. Avec « *Carnaval Romain* », le Théâtre régional de Constantine signe une « production » ambitieuse et engagée. La pièce mêle douleur et éclats de rire, tout en portant un message clair : préserver la mémoire des artistes face à l'oubli.

### La Semaine du cinéma russe s'ouvre à Alger

L'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie organise, en partenariat avec Roskino et avec le soutien du ministère russe de la Culture, la Semaine du cinéma russe. L'événement se tiendra du 28 septembre au 3 octobre à la salle Ibn Zeydoun, à Alger. Cinq films récents sont au programme : *Le Défi* (2023), *En voyage* (2023), *Air* (2023), *À l'Aventure* (2025) et *Les chiens à l'opéra* (2023). Les projections débiteront chaque soir à 18h30. La cérémonie d'ouverture aura lieu dimanche 28 septembre à 18h30. Elle sera marquée par une allocution de l'ambassadeur de Russie en Algérie, S.E.M. Alexey Solomatine.

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

1DJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISH.
05:23	12:47	16:14	18:52	20:06

## Chiraz Becheri à la tête d'Algérie Poste

Selon un communiqué du ministère, le ministre des Postes et Télécommunications, Sid Ali Zerouki, a présidé hier la cérémonie d'investiture de la nouvelle directrice générale d'Algérie Poste, Chiraz Becheri. Dans son allocution, il a souligné le rôle essentiel de l'entreprise dans la garantie d'un service public de proximité dont bénéficient quotidiennement différentes catégories de citoyens. Il a insisté sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du plan d'action et des projets en cours, conformément aux directives du président de la République, notamment en ce qui concerne la généralisation de la numérisation et l'amélioration de la qualité des services, tout en veillant au respect des délais et du calendrier fixés. Zerouki

a également exprimé sa confiance dans les compétences et l'expérience de la nouvelle directrice générale de l'institution, soulignant sa capacité à mener celle-ci vers une nouvelle étape qui renforcera son statut d'acteur stratégique, ajoute le communiqué. Il a également évoqué les défis à relever, notamment la diversification et l'amélioration de la qualité des services, la généralisation des moyens de paiement électroniques, ainsi que la modernisation des modes de gestion et de travail. À cette occasion, il a appelé tous les cadres et les travailleurs à œuvrer dans un esprit d'équipe afin d'atteindre les objectifs fixés et d'améliorer les performances de l'entreprise, au service du pays et des citoyens, peut-on lire dans le communiqué.

## Drame du stade du 5-Juillet

### Quatre responsables écroués

L'enquête ordonnée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la suite de l'effondrement partiel des gradins supérieurs du stade du 5-Juillet en juin dernier, lors du match MC Alger-NC Magra, qui a coûté la vie à quatre supporters, a connu un nouveau tournant. Quatre responsables ont été placés en détention provisoire. Dans un communiqué rendu public, le tribunal de Bir Mourad Raïs a précisé que le procureur de la République, après avoir approfondi les investigations et entendu toutes les parties concernées, a engagé des poursuites contre plusieurs cadres du complexe olympique Mohamed-Boudiaf et de l'unité du stade du 5-Juillet. Les mis en cause sont poursuivis pour négligence ayant entraîné la mort, blessures involontaires et abus de fonction, sur la base des articles 288, 289 et 442 du Code pénal et de l'article 33 de la loi relative à la lutte contre la corruption. Il s'agit de :

- Yacine Kada, directeur général chargé de la gestion du complexe olympique Mohamed-Boudiaf
- Mohamed Hadj Ali, chef de l'unité du stade du 5-Juillet
- Belkacem Belmedani, directeur adjoint de l'unité du stade
- Ali Atouch, directeur des équipements et de la maintenance du complexe Abdelkader Tiou, directeur de l'administration et des moyens
- Hicham Ben Amirouche, chef d'atelier du stade
- Sofiane Hermouz, chef d'atelier technique du stade

À l'issue des auditions du samedi 27 septembre, le juge d'instruction a ordonné la mise sous mandat de dépôt de Yacine Kada, Belkacem Belmedani, Ali Atouch et Sofiane Hermouz, alors que les autres prévenus ont été placés sous contrôle judiciaire.

Le tribunal a enfin indiqué que l'enquête se poursuit et que le public sera informé de tout nouveau développement.

M. A.

### Deux médailles pour l'Algérie aux championnats d'Afrique de triathlon

La sélection algérienne a remporté deux médailles (1 en argent et 1 en bronze), lors de la première journée des championnats d'Afrique de duathlon, de triathlon et d'aquathlon, qui se déroulent du 25 au 27 septembre dans la ville d'Al Galala en Égypte. La médaille d'argent a été l'œuvre d'Imane Maldji dans la spécialité de triathlon élite dames, derrière la Sud-Africaine Shanae Williams, médaillée d'or, et devant l'autre Sud-Africaine Andie Kuipers, médaillée de bronze. Chez les messieurs, l'Algérien Adel Rabir a décroché la médaille de bronze dans la spécialité de triathlon, catégorie des moins de 23 ans (U23). La sélection algérienne prend part au rendez-vous d'Al Galala avec un effectif composé de neuf athlètes, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Sofiane Benchechor et Ali Largetment. Les athlètes Malik Fodil, Mehdi Merad et Lolla Zeroual seront engagés en Coupe d'Afrique « juniors » de triathlon, alors qu'Oussama Hellal Berrouane, Adel Rabir et Naim Mokhfi prendront part au championnat d'Afrique (élite/messieurs) d'aquathlon. Pour ce qui est du Championnat d'Afrique (élite) de duathlon, l'Algérie sera représentée par quatre athlètes : Oussama Hellal Berrouane, Fethi Ghouti Maamer et Chakib Kaioua chez les messieurs, et Iman Maldji chez les dames. Enfin, dans le Championnat d'Afrique de triathlon (élite), les représentants algériens seront : Oussama Hellal Berrouane, Adel Rabir chez les messieurs, ainsi qu'Imane Maldji chez les dames.

## Une opération de distribution de fournitures scolaires au profit d'enfants orphelins à Alger

**H**ier, à Alger, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a supervisé une opération de distribution de cartables et de fournitures scolaires à destination d'enfants orphelins pris en charge par l'association nationale « Kafil El-Yatim ».



À ce propos, Mme Cherfi a précisé que cette initiative, qui a bénéficié à plus de 300 enfants orphelins à l'occasion de la rentrée scolaire, s'inscrit dans le cadre des missions de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) et de son action solidaire en faveur de la promotion des droits de l'enfant. Après avoir mis en avant les efforts déployés en faveur de cette catégorie, la déléguée nationale a rappelé que l'Algérie avait franchi de « grands pas » en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant, et que la question de l'enfance figurait parmi les priorités du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. L'Algérie a toujours été pionnière dans l'adhésion et la ratification de toutes les conventions consacrant les droits de l'enfant. Enfants, en plus de l'adoption d'un arsenal juridique solide pour protéger l'enfance et de l'instauration d'une Journée nationale de l'enfant, célébrée le 5 juillet de chaque année. Pour sa part, le président de l'association caritative « Kafil El-Yatim », Ali Chaouati, a salué les efforts de l'ONPPE pour la consécration des droits de l'enfant, affirmant que l'association coopérerait avec cette instance à travers la mise en œuvre de programmes au service de l'enfant. Plus tard dans la journée, Mme Cherfi superviserait une autre opération de distribution de cartables et de fournitures scolaires à des enfants orphelins au centre de prise en charge psychosociale de Ben Talha (Alger), en collaboration avec la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM).

### Séisme de 3,5 degrés dans la wilaya de Jijel

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré, samedi à 02 h 59,

dans la wilaya de Jijel, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre

de la secousse a été localisé à 6 km au sud-ouest d'Erraguen, dans la même wilaya, a précisé le CRAAG.

## Le président de la Colombie veut participer à la lutte armée pour la libération de la Palestine

Le président colombien Gustavo Petro a annoncé qu'il allait ouvrir une liste de volontaires désireux de combattre pour la libération de la Palestine, marquant une nouvelle étape après avoir précédemment appelé à la formation d'une armée mondiale pour la libération de la Palestine. Il a exprimé sa disponibilité à participer personnellement à

cette initiative, ce qui constitue un nouveau durcissement dans la position diplomatique de la Colombie vis-à-vis de l'occupation sioniste. Il avait déjà pris la décision sans précédent de rompre les relations diplomatiques avec Tel-Aviv, dénonçant l'agression contre la population civile de la bande de Gaza, qu'il a qualifiée de génocide. Mercredi

dernier, lors de son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, il a appelé à unifier les armées des pays refusant le génocide en cours dans la bande de Gaza afin de libérer la Palestine. Gustavo Petro a affirmé que l'humanité ne pouvait plus supporter un jour de plus de génocide à Gaza.

